

Chlef

Des réseaux de trafic de psychotropes neutralisés

Page 24

Les DEBATS

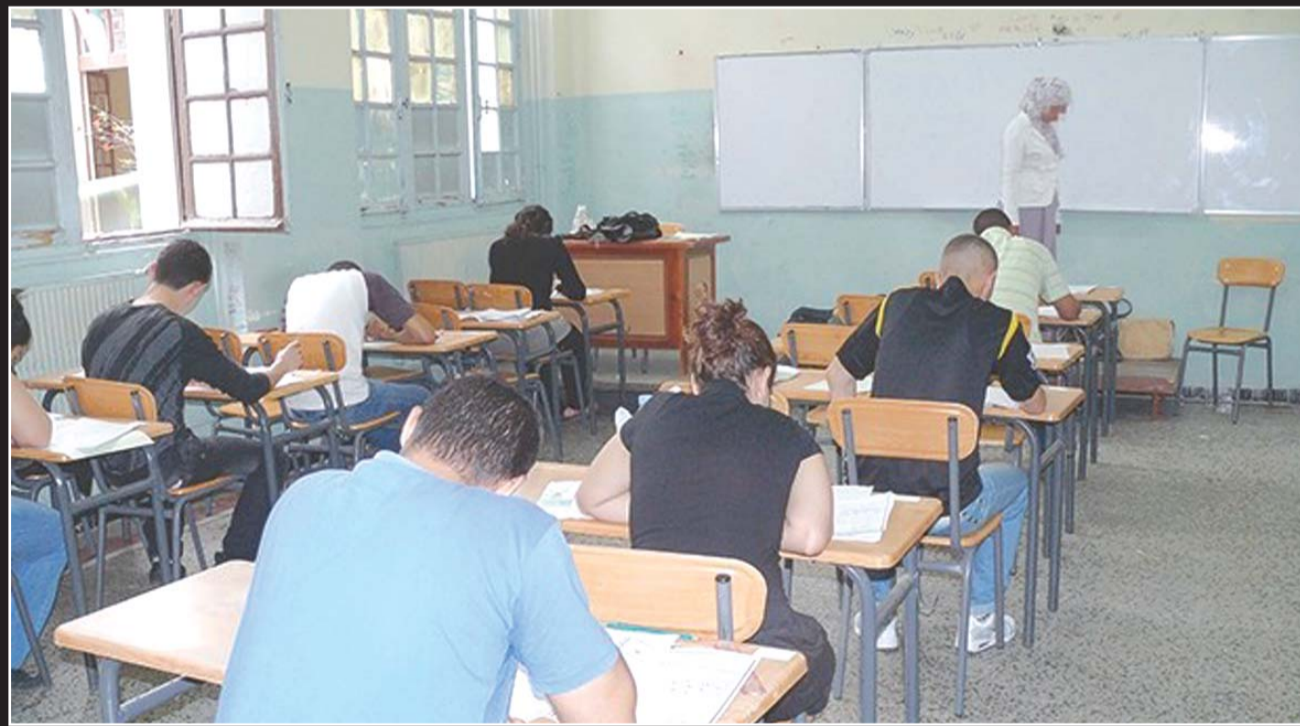
Votre quotidien national

Examen de Bac

Les auteurs de fuites de sujets poursuivis en justice

Le ministre de L'Education Abdelhakim Belabed a indiqué, hier, que trois faux sujets avaient été publiés sur internet, en vue de perturber les candidats. Selon lui, «les services concernés ont identifié les auteurs de cet acte irresponsable qui seront poursuivis en justice, conformément à la loi».

Page 4



Forum de la mémoire

Violation continue des droits de l'enfant sahraoui par l'occupant marocain



L'enfant sahraoui vit dans des conditions qualifiées «d'inhumaines» sous le joug de l'occupation marocaine, marquées par «de graves violations des droits de l'enfant, des intimidations, des arrestations arbitraires et des disparitions forcées», des pratiques ayant été dénoncées, par les participants au «Forum de la mémoire» organisé à Alger par le quotidien El Moudjahid, à l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain.

Lors de cette rencontre organisée par l'Association Machâal Echahid, les participants ont évoqué «les souffrances de l'enfant sahraoui», à travers les faits et témoignages recueillis au Sahara Occidental occupé, dernière colonie en Afrique, dénonçant, ainsi, «la violation continue par l'Etat marocain des droits de cette frange de la société sahraouie», en dépit de la clarté de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA), de la qualité de membre à part entière de l'Etat sahraoui au sein de l'UA et des dispositions du droit international pertinentes.

Les intervenants ont cité, en outre, «les différentes formes de torture psychologique, physique et verbale, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et les arrestations systématiques» que subissent les enfants sahraouis, des pratiques allant à l'encontre des chartes internationales qui appellent à la protection de l'enfance et de ses droits.

S'exprimant lors de ce forum organisé en présence d'enfants et de femmes sahraouis, ainsi que d'enfants algériens et représentants de la société civile, venus en solidarité avec leurs frères sahraouis, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar a indiqué que la célébration de la journée de l'enfant africain intervient au moment où «l'enfant sahraoui continue de souffrir sous l'occupation marocaine, comme ce fut le cas pour les enfants africains ayant souffert du joug colonial et de la discrimination raciale.

Page 5

Auditionné dans le cadre d'affaires de corruption

Karim Djoudi mis sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, hier, la mise sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre des Finances Karim Djoudi, après son audition dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, a-t-on appris auprès de la Cour suprême.

Page 3





Abdelhak Lamiri, au sujet de la crise que vit le pays

«Récupérer l'argent et accélérer la transition»

L'économiste spécialiste en management et PDG du groupe INSIM, Abdelhak Lamiri, a insisté samedi à Tizi-Ouzou, sur l'importance d'"Aller vite dans la transition et récupérer le maximum de ressources financières pour entamer une transition économique qui va assurer l'émergence de l'Algérie".



Par Rachid Chihab

M. Lamiri, qui a animé une conférence-débat sous le thème " Situation économique en période de transition politique et perspectives " au siège de l'INSIM à Tizi-Ouzou, a préconisé la mise en place d'une commission qui va "récupérer le maximum de ressources ou au moins geler les avoirs de ceux qui sont impliqués dans des affaires de malversation afin de pouvoir les récupérer", citant l'exemple de l'Egypte et déplorant que cette démarche "ne soit pas encore entreprise".

L'économiste a ajouté qu'il est nécessaire qu'il y ait des négociations pour trouver un terrain d'entente en transcendant le minimum politique, afin de sortir de la crise

politique que vit l'Algérie actuellement. " Ce minimum politique est défini notamment par la récupération d'un maximum de ressources pour construire l'Algérie de demain, jouissant d'une économie moderne et développée ".

La crise politique actuelle peut se décliner en trois scénarios, a-t-il relevé. Pour le premier, le risque est que la transition politique se fasse lentement en deux voire trois ans. " Dans ce cas-là, on aura une augmentation de la population de 2 %, une réduction de la production nationale de 1,5 à 2% et une baisse du pouvoir d'achat qui va diminuer au moins de 4%/an ". Cette situation engendrera un épuisement des réserves de change vers 2021 avec comme conséquences, une augmentation du chômage, une inflation galopante et risque de devoir

aller vers l'endettement extérieur.

Le deuxième cas de figure avancé par M. Lamiri est qu' " à la sortie de la crise politique on optera pour un mode de redressement économique inefficace basé sur des actions centralisées et le populisme (gratuité du logement, le système des subventions de l'Etat) et qui va mener le pays vers un autre dérapage et une déroute économique ".

Le troisième scénario, qui est souhaité car garantissant la réussite du redressement économique, prévoit un règlement rapide de la crise politique et d'aller vers une réorganisation de l'Etat basée sur la mise en place d'une institution d'intelligence dans tous les domaines et qui va mettre en place le Schéma de redressement du pays. Celui-ci sera basé surtout sur le développement humain, la rigueur et le déve-

loppement des sciences, et qui traduira (ce schéma) les objectifs politiques en plans stratégiques cohérents sur 30 ou 40 ans, a-t-il expliqué.

Ce redressement économique doit se faire selon des paramètres de réussite qui sont la mise en place d'un système éducatif et de formation performant, investir dans la recherche et le développement, mettre en place un système de management de classe mondiale à tous les niveaux pour une bonne gestion des entreprises et surtout de toutes les institutions publiques (présidence, ministère, communes, hôpitaux, écoles) et garantissant la transparence et le contrôle, et mettre en place un tissu d'entreprises performantes avec une méthodologie managériale.

R.C.

Selon le ministre de tutelle

La justice algérienne devant une responsabilité historique décisive

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a affirmé, samedi, que la Justice, dans notre pays "est aujourd'hui devant une responsabilité historique décisive" en tant que caution indispensable au rétablissement de la confiance et à la concrétisation des aspirations des citoyens à "l'application équidistante de la loi à tous, sans exclusive".

"La Justice, dans notre pays est aujourd'hui devant une responsabilité historique décisive, en tant que caution indispensable à l'instauration de la confiance et à la concrétisation des aspirations des citoyens à l'application équidistante de la loi à tous, sans exclusive", a déclaré le ministre lors d'une rencontre tenue après l'installation, les 12 et 13 juin en cours, du Premier président de la Cour suprême, M. Abderrachid Tabi

et du Procureur général, M. Abderrahim Madjid.

Soutenant que "c'est là, la seule et unique voie pour réaliser les attentes du pays en termes de sérénité, de stabilité et de perspectives de développement et de prospérité", le Garde des Sceaux a expliqué que "la Justice se doit d'assumer d'importantes responsabilités requérant davantage d'effort et de persévérance pour être à la hauteur de l'ambition du pays et son aspiration à l'établissement de l'Etat de droit".

Pour le ministre, "la marge de manœuvre de la justice est fixée par les lois de la République, dont l'application incombe à des magistrats indépendants et compétents, qui ne s'appuient qu'à leur conscience professionnelle, à leur Statut et aux règles d'éthique et de

déontologie".

Le respect "strict" des règles professionnelles et des normes inhérentes à cette noble profession "aura pour conséquence inéluctable davantage de confiance en l'appareil judiciaire de la part du citoyen, en général et de la part du justiciable, en particulier".

Evoquant la lutte contre la corruption et contre tous les fléaux sociaux, M. Brahmi a insisté que le leitmotiv de la justice doit être exclusivement l'application de la loi en toute indépendance, impartialité et neutralité et le respect des règles d'un procès équitable, tout au long de son processus, sans négligence aucune des droits des comparants, notamment le respect rigoureux du droit de défense et de la présomption d'innocence. "C'est ainsi que le

magistrat pourra exercer librement et sereinement sa mission et ne ménagera aucun effort pour persévérer sur cette voie, celle menant vers l'Etat de droit, des libertés et des droits auquel aspire tous les citoyens algériens", a-t-il ajouté.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a plaidé pour "une reconsidération de l'action de la Justice en vue de son développement, sa modernisation et son adaptation aux exigences et mutations accélérées de la société", soulignant que "c'est là, une demande et une nécessité".

Abordant les changements qu'a connus la Cour suprême sur les plans structurel et fonctionnel, le ministre a mis en avant l'impératif "d'être au diapason de la développement de la société et de l'évolution des différents aspects de son

mode de vie et de son tissu", affirmant que cet édifice constitutionnel "est appelé, aujourd'hui, à aller vers davantage de renouvellement et d'efficacité" au vu de l'extension de la carte judiciaire et l'augmentation continue du volume des dossiers, avec l'émergence de types plus complexes".

Dans ce contexte, le ministre a qualifié l'installation du nouveau Premier président et du Procureur général de la Cour suprême, de "palier important" dans le secteur de la Justice pour "davantage de performance et de maîtrise des missions qui lui sont confiées, et une meilleure réponse aux exigences de la conjoncture que traverse le pays avec tous les devoirs supplémentaires et défis sérieux qu'elle implique".

K. T.

3ème Région militaire Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire à Bechar, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette visite, le général de corps d'Armée "superviser un exercice tactique avec munitions réelles, qui s'inscrit dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2018-2019, et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 3ème Région militaire", précise le communiqué.

K. F.

Conseil de la nation Reprise des travaux aujourd'hui

Le Conseil de la nation reprendra, aujourd'hui, ses travaux en session plénière, consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune répondra, lors de cette session, aux interrogations des membres du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

R. N.

Auditionné dans le cadre d'affaires de corruption

Karim Djoudi mis sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, hier, la mise sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre des Finances Karim Djoudi, après son audition dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, a-t-on appris auprès de la Cour suprême.



Par Massi Salami

Karim Djoudi a comparu hier devant le juge d'instruction près la Cour suprême pour être auditionné concernant des affaires liées à la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés.

Aussi, dans la journée d'hier, les frères Oulmi, Mourad et Kheider, ont été présentés, devant le Procureur de la République, près le tribunal de Sidi M'hamed, sur des soupçons de corruption et de transfert illicite de devises à l'étranger.

En garde à vue depuis la fin de semaine dernière, les patrons du Groupe Sovac, représentant de Volkswagen en Algérie, sont arrivés dans la matinée au tribunal de Sidi

M'hamed pour être auditionnés.

Comme les Kouninef, Tahkout et Haddad, les frères Oulmi entraînent plusieurs hauts responsables avec eux. Il s'agit principalement de l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, l'ex-ministre de l'Industrie Youcef Yousofi et l'ex-Directeur général du Crédit populaire algérien (CPA). Ce dernier aurait octroyé des crédits bancaires faramineux au Groupe Sovac, rapportent des sources médiatiques.

L'autre haut responsable ayant comparu, hier, n'est autre que l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major à la retraite Abdelghani Hamel. Il a été de nouveau entendu dans le cadre de l'affaire dite "Kamel El-Bouchi". Il a été entendu comme témoin concernant son

ex-Directeur de la sûreté d'Alger, Nouredine Berrachedi.

Le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, la semaine dernière, le placement des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre du commerce et des travaux publics, Amara Benyounes en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger pour les mêmes chefs d'accusation.

L'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane a été également placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption.

Pour rappel et en application des dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger avait transmis

au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, des anciens ministres Abdelghani Zaâlane, Amar Tou, Boudjemaa Talai, Amar Ghoul, Abdelkader Bouazgui, Karim Djoudi,

Abdesslam Bouchouareb et des ex-walis, notamment Abdelkader Zoukh et Mohamed Djamel Khanfar.

"Compte tenu de leurs fonctions au moment des faits, les susnommés bénéficient de la règle du privilège de juridiction consacrée par le texte de cette loi", avait expliqué le Parquet général près la Cour d'Alger.

M.S.

Dénommé Alliance des forces nationales Création d'un nouveau parti politique

Un nouveau parti politique dénommé Alliance des forces nationales (AFN) a tenu dimanche son assemblée constitutive à la bibliothèque communale Moussa Kebbal, dans la commune de Salah Bey (sud de Sétif).

En marge de cette assemblée consécutive de la formation politique, qui attend de recevoir son agrément délivré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nacir Anane, plébiscité président du parti, a déclaré à l'APS que l'ouverture d'un dialogue global et l'organisation d'une élection présidentielle constituent la solution pour la crise que traverse le pays, estimant que son parti "s'oppose à une période de transition qui risque de faire marche arrière au pays ainsi qu'à la formation d'un conseil constitutif".

"L'AFN est une formation ouverte aux jeunes forces, aux cadres et aux compétences ainsi qu'à toutes les catégories de la société et à ceux qui désirent servir le pays", a-t-il ajouté.

L'objectif de l'AFN, selon la déclaration faite au cours des travaux du congrès, est de militer pour la consécration des valeurs islamiques, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, de la démocratie et de la justice sociale, de soutenir les jeunes moralement et intellectuellement et d'œuvrer en faveur d'un développement équilibré et de la protection des biens publics et privés.

De son côté, le Secrétaire général national de ce parti, Mohamed Boukebbal, a indiqué que le travail est engagé pour répartir les tâches entre les 19 membres du bureau national et structurer le parti.

Reda A.

Ministère des AE Boukadoum effectue une visite de trois jours au Mali

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, effectue, depuis hier, une visite officielle de trois jours au Mali, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, indique le ministère dans un communiqué.

Cette visite qui "s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui unissent l'Algérie et la République du Mali, permettra aux deux ministres de procéder à une évaluation exhaustive de l'état de la coopération bilatérale et de l'examen des voies et moyens de nature à la densifier davantage", précise la même source.

Elle offrira, en outre, l'occasion de "raffermir la concertation politique à travers un échange de vues sur la situation qui prévaut dans la région du Sahel et sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Au cours de son séjour à Bamako, le ministre des Affaires étrangères coprésidera avec son homologue malien les travaux de la 14e session du Comité Bilatéral Stratégique algéro-malien, souligne le communiqué.

M. Boukadoum présidera, également, la réunion de haut niveau des parties prenantes du processus de paix au Mali, qui sera précédée de la réunion des membres de la médiation internationale, conclut le MAE.

G. N.

FLN

Le groupe parlementaire tient à la démission de Bouchareb

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a réitéré, samedi, sa revendication de l'impérative démission de Mouad Bouchareb de la présidence de la Chambre basse du Parlement.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux d'une réunion du bureau de ce groupe, "ce dernier a réitéré l'impératif pour l'actuel président de l'APN de se retirer de la présidence de cette institution", appelant, dans ce cadre, "les députés des différentes formations politiques à assumer leur responsabilité historique dans la défense des revendications du peuple, notamment la démission du président de l'APN, M. Bouchareb de la tête

de cette institution législative".

Le groupe parlementaire du FLN a souligné que "la stabilité de l'APN et la reprise de ses activités sont tributaires du retrait de l'actuel président de l'APN de son poste".

Le groupe a relevé par la même "la nécessité du dialogue constructif en associant toutes les franges de la société sans exclusion ni marginalisation, afin d'atteindre des solutions adéquates à l'effet de sortir de la crise que vit le pays et d'élire président de la République dans les plus brefs délais".

Dans un contexte pareil, ce groupe a salué "le rôle de l'institution militaire dans la préservation de la stabilité du pays et l'accompagnement du Hirak populaire en

vue de répondre aux revendications légitimes", se félicitant, en outre, "du rôle de la justice dans l'accomplissement de ses missions dans le but de lutter contre la corruption et de soutenir toutes les mesures à même de garantir la justice".

Il a affirmé par ailleurs "l'accomplissement de son rôle dans le cadre des réformes constitutionnelles en vue de faciliter les mesures judiciaires et de contribuer à la garantie de la justice".

A noter que cette réunion qui a regroupé les membres du bureau du groupe parlementaire du parti à l'APN, présidée par Khaled Bouriah, président du groupe FLN, s'est déroulée "dans le cadre du suivi des événements que connaît l'APN".

R. F.

Examen de Bac

Les auteurs de fuites de sujets poursuivis en justice

Le ministre de L'Education Abdelhakim Belabed a indiqué, hier, que trois faux sujets avaient été publiés sur internet, en vue de perturber les candidats. Selon lui, "les services concernés ont identifié les auteurs de cet acte irresponsable qui seront poursuivis en justice, conformément à la loi".



Par Massi Salami

Le ministre a affirmé que les épreuves du baccalauréat "se déroulent dans de bonnes conditions, selon les informations recueillies des différentes wilayas", insistant dans ce cadre sur les efforts déployés à tous les niveaux pour assurer la réussite de cet examen.

Quant au déroulement de l'examen du baccalauréat dans la wilaya d'Ilizi ayant enregistré dernièrement des inondations, le ministre a dit que "les épreuves se tiennent dans de bonnes conditions, sachant que les dernières inondations n'ont pas impacté l'organisation de cet examen".

S'agissant de la prise en charge des candidats aux besoins spécifiques concernés par les épreuves du baccalauréat, le ministre a insisté sur l'impératif d'accorder la priorité à cette catégorie, qui jouit d'une attention particulière, soulignant que "toutes les conditions ont été réunies pour permettre à ces candidats de passer leur baccalauréat dans de meilleures circonstances".

Par ailleurs, le ministre de l'éducation nationale a annoncé, hier, que le taux de réussite à

l'examen de fin de cycle primaire était de 83,31%, qualifiant ces résultats de "très acceptables".

Lors d'une conférence de presse, animée à l'occasion du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, le ministre a précisé que sur la base de ses résultats, le taux d'admission (taux de réussite à l'examen+la moyenne de l'évaluation continue) s'élève à 94,90%, soulignant que les résultats seront publiés sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) aujourd'hui (hier, NDLR) à 18h00, ainsi qu'au niveau des 18.000 écoles primaires, grâce à la plateforme numérique du ministère.

674.000 candidats, répartis à travers 2339 centres d'examen sur le territoire national sont concernés par les épreuves du bac. Sur les 674.831 candidats dont 411.431 scolarisés et 263.400 libres, 54,56 % sont des filles, selon le ministère de l'Education nationale, alors que 4226 candidats détenus passeront les épreuves du baccalauréat répartis sur 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale en tant que centres d'examens, sous la supervision de l'Office national des examens et

concours (ONEC).

Pour garantir le bon déroulement des épreuves qui s'étaleront sur cinq jours, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé que les "procédures habituelles seront reconduites cette année, à l'instar de la demi-heure supplémentaire et des deux sujets au choix pour chaque matière et chaque filière".

Concernant l'heure d'ouverture des centres d'examen du Baccalauréat, le ministre a précisé que les portes seront ouvertes à 7h30 et l'entrée pour tous les candidats se fera à 8h00, soulignant que les retardataires pourront, jusqu'à 8h30, rejoindre les classes d'examen avec la consignation de leurs noms sur des registres de retard, affirmant qu'aucun retard ne sera autorisé au-delà de cette heure (8h30).

Les mêmes dispositions sont applicables pour les épreuves de l'après-midi qui débiteront à 15h00, a-t-il ajouté, expliquant que l'ouverture des portes aura lieu à 14h30, et que tout candidat retardataire verra son nom consigné sur le registre prévu à cet effet.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que des bus seront mobilisés, au niveau de chaque

wilaya, pour assurer le transport des candidats des zones éloignées, appelant les parents des candidats à repérer les centres d'examen à l'avance pour éviter les retards le jour J.

Par ailleurs et pour sécuriser le déroulement de l'examen du baccalauréat et garantir sa crédibilité, le ministère de la Défense nationale (MDN) a doté les annexes de l'ONEC d'appareils de brouillage, en vue de lutter contre la fraude électronique.

M. Belabed a affirmé que ce genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude "a démontré son efficacité et a permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires".

De son côté, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 18.000 policiers à travers le territoire national pour veiller à la sécurisation des examens du baccalauréat 2019.

M. S.

Début des épreuves à l'Ecole internationale algérienne de Paris

Les épreuves de l'examen du baccalauréat pour les membres de la communauté nationale ont débuté dimanche à l'Ecole internationale algérienne de Paris, a-t-on constaté sur place.

A l'instar des candidats nationaux, les épreuves se déroulent à la même heure et aux mêmes conditions, sous la supervision du chef de centre Chaïb-Draa, délégué du ministère de l'Education nationale.

Pour l'édition 2019, 23 candidats sont concernés par les épreuves du bac à l'Ecole internationale algérienne de Paris (17 scientifiques et 6 littéraires) qui suivent le même programme que celui au niveau national.

A titre de rappel, l'Ecole internationale algérienne de Paris a enregistré l'année passée un taux de réussite de 100 % (98 % en 2017).

Les sujets ont été acheminés par valise diplomatique et restent sous scellés au niveau de l'ambassade d'Algérie en France. Un agent du ministère de l'Education nationale a été chargé de surveiller H24 les sujets au niveau de l'ambassade et devra remettre quotidiennement au chef de centre les sujets de la journée, a-t-on appris auprès des responsables de l'école, qui va assurer les repas de midi aux candidats et aux surveillants.

La même source a précisé que, par mesure de sécurité, les copies de la journée sont acheminées à l'ambassade et mises sous scellé, ajoutant que les surveillants pour les épreuves appartiennent au personnel du collège et du primaire et non pas au lycée.

L'ouverture de l'établissement s'est effectuée à 8h30 (7h30 heure algérienne) et les candidats y ont accédé à 9h00 (8h00 heure algérienne), avec le contrôle nécessaire pour le bon déroulement de l'examen, a-t-on constaté.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a donné, rappelle-t-on, des instructions fermes aux directeurs de l'Education pour la sécurisation de l'examen du baccalauréat de cette année.

Le ministre a insisté sur l'impératif d'ouvrir les enveloppes des sujets des épreuves du bac en temps opportun, affirmant que "leur ouverture avant l'heure est une erreur impardonnable".

Une fois l'examen terminé, a-t-on indiqué, les copies sont scellées et acheminées par valise diplomatique vers le centre de regroupement en Algérie. Dès l'arrivée à l'aéroport d'Alger, le chef de centre qui achemine les copies est tout de suite pris en charge par les services de sécurité qui assurent l'escorte des copies jusqu'au centre de regroupement selon le protocole de sécurisation arrêté par les pouvoirs publics.

Le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, session 2019, a concerné 674.831 candidats répartis à travers 2339 centres d'examen sur le territoire national.

L'Ecole internationale algérienne de Paris, baptisée au nom du penseur Malek Bennabi, a ouvert ses portes en octobre 2001 pour la prise en charge des enfants de la communauté nationale en France.

Assurant le même programme scolaire que celui en Algérie, l'école renferme les trois cycles d'enseignement : le primaire, le collège et le lycée.

L'enseignement y est dispensé dans le cadre des accords algéro-français et les diplômes auxquels il aboutit, brevet et baccalauréat notamment, sont reconnus par l'enseignement français et l'enseignement algérien.

K. Y.

Les réseaux sociaux difficilement accessibles

La connexion internet, notamment mobile, connaît ce dimanche, qui coïncide avec le début des épreuves de l'examen du baccalauréat, des perturbations notamment dans l'accès aux réseaux sociaux comme Facebook, a constaté l'APS.

Contrairement à l'année dernière où l'opérateur public Algérie Télécom avait annoncé la suspension du service internet pendant la première heure de chaque épreuve pour éviter toute tentative de publication de sujets du baccalauréat sur internet, cette année aucune annonce n'a été faite dans ce sens.

Depuis le début des épreuves de ce dimanche, l'accès à internet, via le fixe ou le mobile, est difficile voire impossible, pour certains utilisateurs qui n'arrivent pas à se

connecter aux réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram.

Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait annoncé des mesures afin de lutter contre le phénomène de la fraude et contre toute tentative de fuite de sujets par voie électronique.

Il s'agit, entre autre, de mesures relatives au dépôt des téléphones portables et de tout moyen de communication à l'entrée des centres de déroulement des examens, ainsi que des brouilleurs mis à la disposition des annexes de l'Office national des Examens et Concours (ONEC) par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait indiqué que "ce

genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude "a démontré son efficacité et a permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires". M. Belabed a, par ailleurs, annoncé que "trois faux sujets de baccalauréat ont été publiés sur internet dans le but de perturber les élèves", ajoutant que "les services compétents ont identifié les personnes qui sont à l'origine de ces publications et qu'ils seront poursuivies en justice".

K. F.

Forum de la mémoire

Violation continue des droits de l'enfant sahraoui par l'occupant marocain

L'enfant sahraoui vit dans des conditions qualifiées "d'inhumaines" sous le joug de l'occupation marocaine, marquées par "de graves violations des droits de l'enfant, des intimidations, des arrestations arbitraires et des disparitions forcées", des pratiques ayant été dénoncées, par les participants au "Forum de la mémoire" organisé à Alger par le quotidien El Moudjahid, à l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain.



Lors de cette rencontre organisée par l'Association Machâal Echahid, les participants ont évoqué "les souffrances de l'enfant sahraoui", à travers les faits et témoignages recueillis au Sahara Occidental occupé, dernière colonie en Afrique, dénonçant, ainsi, "la violation continue par l'Etat marocain des droits de cette frange de la société sahraouie", en dépit de la clarté de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA), de la qualité de membre à part entière de l'Etat sahraoui au sein de l'UA et des dispositions du droit international pertinentes.

Les intervenants ont cité, en outre, "les différentes formes de torture psychologique, physique et verbale, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et les arrestations systématiques" que subissent les enfants sahraouis, des pratiques allant à l'encontre des chartes internationales qui appellent à la protection de l'enfance et de ses droits.

S'exprimant lors de ce forum organisé en présence d'enfants et de femmes sahraouis, ainsi que d'enfants algériens et représen-

tants de la société civile, venus en solidarité avec leurs frères sahraouis, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar a indiqué que la célébration de la journée de l'enfant africain intervient au moment où "l'enfant sahraoui continue de souffrir sous l'occupation marocaine, comme ce fut le cas pour les enfants africains ayant souffert du joug colonial et de la discrimination raciale. L'enfant sahraoui continue de souffrir aux côtés de sa famille et de son peuple des séparations, de l'exode forcé et de la vie de réfugié".

Après avoir félicité l'Afrique pour l'institution et la célébration de cette journée, M. Taleb Omar a affirmé que cet anniversaire annuel constituait "un engagement pour défendre les droits de l'enfant et lui réunir les conditions d'une vie décente", exposant les efforts de la RASD qui "n'a jamais lésiné sur ses efforts en vue d'atténuer les effets négatifs de la guerre et de la vie dans les camps de réfugiés sur les enfants dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires sahraouis libérés".

Il a cité à cet égard la construction d'écoles, de garderies, de centres de prévention et d'hôpitaux, expliquant que l'enfant était la première victime des guerres, "les répercussions de telles situations ne se limitant pas au présent mais s'étendent aux générations futures", a-t-il dit.

Le diplomate sahraoui a ajouté que les grandes souffrances étaient endurées en particulier dans les territoires occupés où "des enfants sont emprisonnés et torturés pour le simple fait d'avoir scandé des slogans appelant à la libération de leurs parents ou frères détenus dans les geôles marocaines".

Abordant la souffrance endurée par l'enfant sahraoui dans les territoires occupés, M. Taleb Omar a dénoncé la politique de déplacement pratiquée par le Maroc à l'encontre des enfants éloignés et séparés de leurs familles, outre les pratiques consistant à monter les étudiants marocains contre les Sahraouis dans les écoles et les universités, et les prisonniers de droit commun contre les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines.

M. Taleb Omar a également évoqué dans son intervention le fléau de la drogue, révélant, dans ce sens, que "le Maroc, connu pour être le premier producteur et exportateur de drogue notamment du cannabis, encourage la consommation de ces substances dans les territoires sahraouis et les distribuent aux jeunes sahraouis pour les pousser à l'exile, dans une tentative de modifier la composition démographique de la région".

L'ambassadeur sahraoui a abordé une autre pratique exercée par les autorités marocaines consistant à "enfermer les élèves sahraouis dans les établissements scolaires, devenus des centres pour les éléments de la Sûreté marocaine, et ce après que les élèves sahraouis aient organisé des manifestations lors desquelles ils ont scandé des slogans et soulevé le drapeau du Front Polisario".

Il a évoqué l'enlèvement, la torture et la détention de plusieurs élèves, soulignant que les éléments de la police marocaine squattaient l'intérieur des établissements de l'éducation et parfois des classes pour procéder à la fouille des élèves sahraouis, ce qui a contraint plusieurs d'entre-eux à arrêter leurs études et à immigrer clandestinement.

L'ancienne secrétaire générale (SG) de l'Union des femmes sahraouies, Fatma Al-Mehdi, figurant parmi les membres de la délégation sahraouie présente, avait prononcé une allocution, en sa qualité de "maman", et passé en revue "la situation critique des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, notamment les droits de l'enfant".

Elle a salué la position de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, mettant en avant les mouvements de solidarité à travers le monde, notamment en Europe, en faveur du peuple sahraoui et de ses enfants.

Mme Fatma Al-Mehdi a exprimé sa solidarité avec tous les enfants souffrant de violence et d'extrémisme, précisant que la violence de l'enfant sahraoui "est multidimensionnelle".

A cette occasion, une fille sahraouie "a adressé un message à tous les enfants du monde et aux organisations de défense des droits de l'enfant à se tenir aux côtés des enfants sahraouis jusqu'à l'obtention de l'indépendance nationale".

Pour rappel, l'UA a institué le 16 juin journée de l'enfant africain, coïncidant avec le souvenir douloureux du massacre d'enfants et d'élèves sud-africains de "Soweto", qui ont manifesté pour réclamer leurs droits. Des manifestations réprimées par l'Apartheid le 16 juin 1976 qui ont fait des milliers de morts et de blessés parmi ces enfants. **Ghani I.**

Le PCF demande au Maroc de cesser la répression

Le Parti communiste français (PCF) a demandé vendredi au Maroc de cesser la répression et les crimes de la colonisation au Sahara occidental, dénonçant complicité de la France et de l'Union européenne.

"Le Parti communiste français dénonce la politique criminelle du régime marocain, la complicité de la France et de l'Union européenne au Sahara occidental, l'extension des accords UE/Maroc et les obstacles réitérés à l'organisation d'un référendum d'autodétermination", a indiqué un communiqué publié sur son site, appelant les démo-

crates à "amplifier la solidarité avec les Sahraouis et le Front Polisario".

Pour ce parti français, la colonisation du Sahara occidental et la répression "terrible", dont font l'objet les Sahraouis, "constituent des crimes", estimant que tous les Etats, notamment la France et les pays de l'Union européenne, "qui s'en rendent complices participent au crime de l'occupation, de la violation des droits humains, de la légalité internationale et au pillage des ressources naturelles".

Il a rappelé que l'intransigeance du Maroc ainsi que les entraves de

la France au Conseil de sécurité de l'ONU "ont ruiné les espoirs de la mission de paix de l'ONU conduite par Horst K?hler", qui a été contraint à rendre le tablier en tant qu'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, ajoutant que "Paris s'était déjà opposé à une extension des prérogatives de la Minurso sur les droits humains dans les territoires occupés".

Le PCF a indiqué que ces dernières semaines, des enlèvements suivis d'assassinats se sont produits au Sahara occidental occupé, tandis que les agressions de la

police contre les femmes sahraouies prennent une "ampleur inégalée".

"Des parodies de justice sont organisées, condamnant des démocrates à de lourdes peines de prison, après avoir subi d'innombrables tortures", a-t-il précisé, faisant observer par ailleurs que le Parlement européen, "en violation de sa propre juridiction", a adopté une extension des accords commerciaux UE/Maroc au Sahara occidental en contournant le consentement du peuple sahraoui et de son représentant le Front Polisario.

"Alors que le Maghreb est devenu une zone de tensions, où les équilibres sont partout bousculés, alors que les ingérences étrangères font peser de lourdes menaces, le peuple sahraoui et le Front Polisario respectent le droit, le cessez-le-feu et agissent dans les territoires libérés pour promouvoir une société égalitaire et démocratique", a expliqué le PCF, se demandant combien de temps encore la France et l'Union européenne continueront-elles à soutenir le régime du Makhzen qui bafoue les droits humains. **R.I.**

Depuis Malabo

Loukal rappelle l'engagement de l'Algérie pour l'intégration régionale de l'Afrique

L'Algérie a toujours affirmé son engagement ferme pour l'intégration régionale du continent africain, a affirmé le ministre des Finances, Mohamed Loukal a Malabo où il a participé aux assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, a indiqué samedi un communiqué du ministère.



S'exprimant lors de la 2ème session du Conseil des Gouverneurs consacrée au dialogue du Président avec les Gouverneurs sur la question relative à l'intégration régionale pour une prospérité de l'Afrique, M. Loukal a souligné que "l'Algérie s'est toujours investie pleinement pour préparer les conditions nécessaires de la réussite de l'intégration africaine, en faisant de cette dernière une partie intégrante de ses différents programmes de développement, où des projets structurants de grande valeur aussi bien nationale qu'africaine, ont été inscrits".

Le ministre a cité, à ce titre, l'ambitieux projet de la route transsaharienne, reliant Alger à Lagos, la connexion du continent à travers la pose d'une liaison de fibre optique Alger-Lagos le long de la route transsaharienne, la signature de l'accord pour la mise en œuvre du mégaprojet de gazoduc Algérie-Nigeria et enfin les projets structurants à portée continentale favorisant une intégration effective dans le domaine des échanges.

Sur l'intégration des connaissances et du savoir, il a précisé que l'Algérie constitue une destination préférée des étudiants africains, en accueillant une moyenne de 5000 étudiants annuellement, toutes nationalités confondues.

S'ajoute à cela des centaines de cadres

formés annuellement au niveau des centres de formation spécialisée des institutions publiques (Douane, Police, Protection civile) et ce, dans le cadre des efforts de l'Algérie pour contribuer à la formation de l'élite africaine, souligne le communiqué.

Quant au rôle de la BAD, il a mis en évidence la dimension continentale de cette institution qui lui procure un avantage comparatif de taille pour d'abord, mieux comprendre les défis de développement des pays africains et ensuite, apporter les réponses les plus appropriées à la réalité africaine pour permettre de faire face à ces défis.

Cette session a été une occasion pour partager les avis sur la vision engagée par la BAD en matière de renforcement de l'intégration régionale, sur les changements que la Banque doit entreprendre pour renforcer son avantage comparatif en la matière et enfin à souligner dans quelle mesure la BAD tire-t-elle efficacement parti de sa position unique de "partenaire de confiance" pour aider à accélérer l'intégration régionale en Afrique.

Par ailleurs, le ministre a participé aux travaux d'un événement consacré aux "partenariats porteurs de transformation : résoudre le déficit énergétique de l'Afrique par le biais d'initiatives régionales".

Cet événement a constitué une occasion

pour aborder les défis et les opportunités d'une action collective dans le secteur de l'électricité aux niveaux régional et continental la mobilisation de capitaux nationaux et internationaux pour des financements innovants dans le secteur de l'énergie en Afrique, le renforcement et l'harmonisation de la politique énergétique, de la réglementation et de la gouvernance sectorielle au-delà des frontières nationales et comment renforcer certaines nouvelles initiatives lancées par la BAD pour promouvoir la coopération et l'efficacité dans le secteur de l'énergie.

Privilégier les projets énergétiques favorisant l'intégration régionale

A cette occasion, M. Loukal a souligné que des partenariats stratégiques dans le secteur de l'énergie, encadrés par une expertise de haute qualité de la part de la BAD seraient d'un atout majeur pour renforcer l'intégration régionale au sein du continent.

Il a ajouté que la BAD doit, dans ce cadre, jouer un rôle crucial en tant que pourvoyeur de fonds et catalyseur des bonnes pratiques en privilégiant les projets énergétiques favorisant l'intégration régionale en intégrant la question de l'utilisation efficace des res-

sources dans tous les projets financés par la Banque et en encourageant l'investissement dans les réseaux d'énergie et leur modernisation, indispensable pour soutenir l'intégration de sources d'énergie renouvelables, afin de garantir la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'approvisionnement. Le ministre a également évoqué les principaux axes de la stratégie énergétique de l'Algérie qui visent à développer une véritable industrie des énergies, notamment renouvelables en vue de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales. Il a souligné que cette stratégie n'occulte pas la dimension régionale de la question en évoquant la mise en œuvre du mégaprojet de gazoduc Algérie-Nigeria.

"Ce projet structurant devrait permettre aux pays africains concernés d'avoir plus de parts dans le marché du gaz européen, à travers un gazoduc de plus de 4000 kilomètres et une capacité annuelle de 30 milliards m³", a-t-il précisé. En outre, le ministre a participé à la 3ème session du Conseil des Gouverneurs, dont l'ordre du jour a porté sur l'élection générale des Administrateurs.

Sur le plan bilatéral, il a eu des entretiens avec certains de ses homologues africains, avec lesquels il a procédé à un échange de vues sur "la situation économique mondiale et ses répercussions sur le continent africain", ainsi que sur "l'état des relations bilatérales et les moyens de les développer".

Les travaux des Assemblées Annuelles de la BAD se sont clôturés par l'approbation du rapport final des Conseils des Gouverneurs s'y rapportant.

R. E.

Patronat

La présidente de la CGEA élue à la tête de Business Africa

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a été élue samedi à la tête de Business Africa, organisation regroupant 54 représentations patronales africaines, a indiqué la confédération dans un communiqué.

Les élections se sont tenues à l'occasion de la réunion de cette organisation, en marge des travaux de la 108e Conférence internationale du Travail qui se déroule à Genève (Suisse), selon la même source.

Mme. Neghza devient ainsi la première femme africaine plébiscitée à cette haute fonction, souligne le communiqué estimant que cette élection constitue "une reconnaissance de l'aura et de l'estime dont bénéficie la CGEA auprès de ses pairs africains".

"Cette élection est également une précieuse victoire pour notre pays et ouvre de grandes opportunités pour les opérateurs économiques nationaux souhaitant investir dans le marché africain prometteur", note la Confédération.

Rappelant que Mme. Neghza est également présidente de Businessmed qui regroupe 22 représentations patronales issues de 19 pays des deux rives de la Méditerranée, la CGEA estime que "le cumul de ces deux fonctions offrirait une plus grande possibilité de faire de l'Algérie un acteur majeur de coopération Nord-Sud".

K. O.

CACI

Abdelkader Gouri élu président

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Oued Souf (CCI Souf), Abdelkader Gouri, a été élu samedi Président de la Chambre Algérienne d'Industrie et de Commerce (CACI), en remplacement à M. Mohamed Laid Benamor.

Le nouveau Président de la CACI a été élu avec 66 voix contre 65 a rappelé, devant les présents, les priorités de son plan d'action, mettant en avant l'appel à la révision des statuts des chambres, l'organisation de rencontres annuelles entre les présidents des Chambres et les ministères et instances concernés.

Il a fait état, dans ce sens, de trois (3) rencontres annuelles entre les responsables des Chambres pour la concertation et l'examen des préoccupations soulevées par les opérateurs économiques dans tous les secteurs d'activité.

Le nouveau président de la CACI a évoqué, en outre, des rencontres régionales avec les membres des assemblées générales des Chambres wilayaes, et des visites sur le terrain à toutes les wilayas au cours desquelles auront lieu de rencontres avec les opérateurs économiques.

M. Gouri s'est engagé à organiser une université d'été de la CACI pour "permettre à l'ensemble des membres des assemblées générales des CCI de se connaître, de nouer des relations et de coordonner leur travail".

Le nouveau président de la CACI a exprimé sa volonté d'élargir la participation algérienne aux Salons internationaux et nationaux et d'organiser, tout au long de l'année, des expositions à l'étranger notamment dans les pays africains.

Soulignant l'importance de la création de marchés libres dans les zones frontalières et de l'ouverture de passages frontaliers com-

merciaux et de la révision et l'élargissement des accords internationaux préférentiels, il a appelé à "la levée des entraves que rencontrent les opérateurs exportateurs pour favoriser la diversification de l'économie nationale et la consolidation de recettes hors hydrocarbures". L'association des autres Chambres wilayaes dans la gestion des zones industrielles et l'appel à la réduction des taxes appliquées aux investisseurs en général, figurent également au plan d'action du nouveau président de la CACI.

L'élection de M. Abdelkader Gouri est intervenue en application du Décret exécutif 96-94 du 3 mars 1996 instituant la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), notamment ses articles 8 et 14.

Pour rappel, M. Mohamed Laid Benamor avait été élu, le 21 mars 2014, à la tête de la CACI pour un mandat de 4 années.

Reda A.

Aïn Defla

Allaitement maternel..meilleur moyen de prévenir nombres de maladies

L'allaitement maternel reste "le meilleur moyen de prévention de nombres de maladies que le bébé est susceptible de contracter", a indiqué le doyen de la Faculté de biologie de l'université de Médéa, Pr Mustapha Oumouna, samedi à Khémis Miliana (Aïn Defla).



Toutes les études montrent que les enfants nourris exclusivement au sein ont beaucoup moins de risque d'avoir des maladies diarrhéiques que les autres enfants", indiqué Pr Oumouna, lors d'une communication portant sur le microbiote qu'il a présenté à l'Université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée par l'Association des Médecins Spécialistes de Aïn Defla (AMSAD).

Observant que l'allaitement maternel "reste le meilleur moyen de prévention envers l'entérocolite ulcéronécrosante des prématurés", une maladie 20 fois moins fréquente chez les bébés allaités, Pr Oumouna, également spécialiste en immunologie, a mis en exergue les recommandations de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) relatives à l'encouragement de l'allaitement maternel.

"L'OMS considère qu'un allaitement au lait maternel doit durer au moins six mois sans aucun apport d'eau, excepté dans le cas d'une prescription médicale", a-t-il signalé, observant qu'à la lumière de ses recommandations, l'instance onusienne émet le souhait de "voir cette période s'allonger jusqu'à atteindre 2 ans".

Il a souligné que l'importance de l'allaitement maternel réside notamment dans la transmission à l'enfant de cellules souches "qui vont corriger sa génétique".

Tout en affirmant que ce sont les femmes scandinaves et leurs homologues allemandes qui s'adonnent le plus à l'allaitement maternel de par le monde, il a déploré le manque d'engouement des mères algériennes (et arabes) pour ce procédé aux vertus "indéniables", en dépit d'une culture "qui

ne peut que les y encourager".

"C'est une solution simple, voire simpliste que de recourir au biberon (pour quelque prétexte que ce soit particulièrement celui ayant trait à l'activité professionnelle de la mère) mais il faut que la mère sache, une bonne fois pour toutes, qu'en donnant le biberon à son enfant, elle le prédispose aux maladies génétiques, voire auto-immunes", a-t-il martelé, mettant en avant l'équilibre affectif induit par l'allaitement maternel.

Soutenant que la plupart des maladies ont une origine immunologique, le spécialiste a, sur un autre volet, recommandé une exploration immunologique lors de l'établissement des diagnostics, observant que les tests d'hyper-sensibilité peuvent aider les médecins dans la compréhension des origines pathologiques.

Evoquant le microbiote, il a précisé que celui-ci est constitué de

l'ensemble des bactéries, champignons et autres micro-organismes que le corps humain contient en grand nombre.

"D'aucuns ignorent que chaque être humain porte en lui l'équivalent de 14 milliards de bactéries, soit plus que le nombre de cellules humaines (13 milliards) et ce qui nous intéresse en tant que spécialistes est de voir l'interaction qui se fait entre les bactéries et les cellules du système immunitaire", a-t-il fait savoir. Des spécialistes issus de diverses universités du pays ont pris part à cette journée médico-chirurgicale consacrée à diverses problématiques de santé qu'a abrité l'auditorium de l'Université de Khémis Miliana à l'initiative de l'Association des Médecins Spécialistes de Aïn Defla.

N. T.

Constantine

Campagne de nettoyage de plusieurs communes

Une forte adhésion du mouvement associatif a été enregistrée au cours de l'opération de nettoyage, organisée samedi à Constantine, a-t-on constaté.

Des associations versées dans la protection de l'environnement, d'autres à caractère touristique et social, des adhérents des maisons de jeunes, des comités de quartiers en plus des équipes des Scouts musulmans algériens (SMA), ont pris part à cette campagne qui a ciblé les douze (12) communes de la wilaya et dont le coup d'envoi a été donné au chef lieu de wilaya, depuis le quartier d'El Gammas et le marché Souk Al Asr.

L'opération a été initiée avec la collaboration des services de la daïra et de l'Assemblée populaire communale (APC) ainsi que la société civile et des journalistes, sous le slogan : "Main dans la main pour une ville propre", a indiqué à l'APS une responsable de la cellule de l'information et de la communication de la wilaya, Faiza Ben Abdesselam.

Chapeautée par le chef de l'exécutif local,

cette action, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'assainissement continue de chaque samedi, vise l'amélioration du cadre de vie des citoyens, à travers l'élimination des points noirs de jets d'ordures ménagères, des déchets en plastique et le reste des chantiers d'habitat, a ajouté la responsable.

Ce programme de nettoyage, qui a concerné les quartiers El Gammas, Daksi Abdesselam et l'ancien marché Souk Al Asr au chef lieu de wilaya, a vu également la participation de plusieurs organismes publics, les antennes locales de l'OPGI, la SEACO, l'ONA et la SDE, a-t-elle souligné.

Un total de 710 agents de nettoyage des dits établissements en plus des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), l'entreprise de développement des espaces verts de Constantine (EDEVCO) et de l'établissement d'aménagement de gestion urbaine de la nouvelle ville Ali Mendjeli (EGU-VAM), participent également à cette action de salubrité publique, a-t-on noté.

L'unité de voisinage (UV) 6 de la ville Ali Mendjeli dans la commune d'El Khroub, les cités Maâmra et 20 aout 1955 dans la localité d'Aïn Abid, les habitations de la zone d'activité de la cité Bekira dans la commune de Hamma Bouziane et les quartiers de Heraïcha Amar et de 5 juillet 1962 à Aïn Smara ont été également ciblés par cette vaste opération de nettoyage.

En matière de logistique, 98 engins, dont des camions à bennes, des tracteurs, des chargeurs, des semi-remorques, des débroussailluses, des camions citernes et des rétrochargeuses, ont été mis à contribution pour garantir le succès de ce programme d'assainissement qui contribue à soutenir les efforts des services en charge du nettoyage de la ville et du ramassage des déchets, a-t-elle fait savoir.

Des citoyens qui étaient au rendez-vous de cette initiative ont appelé à l'intensification de ce genre d'actions d'hygiène, pour une ville propre.

K. N.

Alimentation humaine Création d'un laboratoire de contrôle des OGM

■ Un laboratoire de contrôle des organismes génétiquement modifiés (OGM) pour l'alimentation humaine a été ouvert au Centre de recherches en biotechnologie (CRBT) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi du directeur de cet établissement scientifique, Ammar Azioune.

Ce laboratoire, devant être accrédité en 2019 effectuera des contrôles et analyses sur les semences et céréales, notamment importées, a fait savoir le même responsable, mettant l'accent sur l'importance de cet appui scientifique et technique en matière de détection et d'identification des OGM, dans la préservation de la santé publique.

Ce laboratoire, premier du genre en Algérie, effectuera des contrôles et analyses sur une vingtaine d'échantillon de denrées alimentaires par mois en attendant le renforcement de ses capacités au fur et à mesure l'ancrage de cette pratique scientifique dans le processus du contrôle alimentaire du pays, a souligné le même responsable.

Des contrôles scientifiques sont actuellement pratiqués sur des échantillons de denrées alimentaires importés pour détecter les OGM, a encore souligné le même responsable affirmant que le choix des produits ciblés se fait de concert avec les pouvoirs publics, notamment les services de l'agriculture et du commerce.

Un staff d'ingénieurs formés sur les bonnes pratiques laboratoires assurera la gestion de ce laboratoire conçu selon les normes internationales requises et doté de moyens technologiques de pointe et matériels biologiques et chimiques de référence comme la PCR (polymerase chain réaction) la réaction de polymérisation en chaîne, selon le même responsable.

Les analyses de détection et d'identification des OGM seront ultérieurement effectuées sur l'alimentation d'origine animale, a indiqué le directeur du CRBT, insistant sur l'importance de ce procédé (analyse OGM) permettant d'assurer la conformité des produits agricoles ou transformés.

La production mondiale de plantes génétiquement modifiées augmente chaque année de plusieurs millions d'hectares, d'où l'importance de disposer d'outils fiables et efficaces pour l'analyse des OGM, a estimé M. Azioune.

L'Algérie importe annuellement environ 8 millions de tonnes de céréales pour une valeur de plus de 3 milliards de dollars, sans pour autant avoir les outils pour vérifier la qualité de ces quantités.

K. B.

Chambre d'artisanat et des métiers de Boumerdes

Création de plus de 10.500 emplois

Plus de 10.500 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés dans le secteur de l'artisanat à Boumerdes, dans le cadre des dispositifs de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, a-t-on appris auprès d'une source relevant de cette structure.

Ces emplois ont été créés à l'initiative de plus de 4.500 artisans (dont plus de 1000 artisanes) immatriculés auprès de la CAM de Boumerdes, selon les informations fournies au wali Yahia Yahiatene, à l'ouverture de la foire nationale de l'artisanat, au niveau du front de mer de la ville de Boumerdes, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2019.

Toujours selon les mêmes données fournies, sur place, ce nombre d'emplois créés entre 1998 à ce jour, a été recensé suite à l'action d'assainissement des listes de la CAM, dont les prévisions tablaient, au début, sur plus de 15.500 emplois créés par plus de 6.700 artisans, avant que ce chiffre ne soit revu à la baisse.

Sur ce total d'emplois créés, plus de 5.400 sont le fait de plus de 2.850 artisans activant dans le domaine de l'artisanat de services, contre 2.930 postes d'emplois créés par près de 800 artisans dans l'artisanat d'art et près de 2.230 emplois créés par 900 artisans dans l'artisanat de production.

Une majorité des artisans immatriculés à la CAM de Boumerdes activent dans des unités familiales implantées au niveau de certaines régions spécifiques de la wilaya, à l'instar de Beni Amrane, Souk El Hed, Thenia, Dellys et Afir, est-il, par ailleurs, signalé.

Selon son représentant, la CAM de Boumerdes «Œuvre, à moyen terme, en vue d'un relèvement du nombre des artisans immatriculés, grâce notamment aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, parallèlement à l'intensification de



la formation et des actions de sensibilisation, à ce sujet ».

Il a signalé la signature, à ce titre, de trois conventions de partenariat. La première avec l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), en vue de soutenir le secteur, notamment par l'encouragement des métiers en voie de disparition et l'accompagnement des localités rurales dans le développement de leur artisanat.

Quant à la 2ème convention, elle a été signée avec l'annexe locale de l'Office national d'Alphabétisation et d'Enseignement pour adultes, en vue d'assurer une formation et mise à niveau aux artisans désirant monter leurs propres entreprises notamment, au moment où la 3ème convention a été signée avec la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (CIAR). Un accord qui

assure une réduction de 60% pour les artisans dans le cas d'une assurance sur leurs biens mobiliers et immobiliers.

Une cinquantaine d'artisans locaux, mais également du dehors de la wilaya, prennent part à cette foire nationale faisant la part belle aux bijoux traditionnels, les habits traditionnels, les objets d'art, et les gâteaux traditionnels.

R. B.

Oran

Plus de 8.000 enfants fêtent leur journée mondiale à la forêt

Plus de 8.000 enfants des 26 communes de la wilaya d'Oran, ont participé, samedi, aux festivités de la journée mondiale de l'enfance, qui se sont déroulées à la forêt de M'sila, dans la daïra de Boutlelis, dans une ambiance festive et d'allégresse.

Ces enfants, accompagnés de leurs encadreurs, sont venus des établissements de jeunes, des associations et des ligues culturelles, scientifiques et sportives de toutes les communes de la wilaya pour participer à cette grande manifestation, la journée mondiale de l'enfance, qui coïncide avec le 1er juin de chaque, mais également, le 15 juin avec la journée africaine de l'enfance.

Si les festivités du 1er juin ont été décalées, c'est en raison des examens de fin d'année qui avaient occupé les enfants durant plusieurs semaines, a-t-on expliqué.

Selon le directeur des établissements de jeunes de la wilaya d'Oran, Boubtana Lakhdar, cette manifestation, comme chaque année, a été organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et de la Direction de l'Office des

Etablissements des jeunes (ODEJ), en collaboration avec la ligue des activités scientifiques et celle des activités culturelles.

Les enfants, coiffés de casquettes aux couleurs vertes, rouges et blanches ont participé à toutes sortes d'activités, notamment le sport (football, volley ball, judo, kick-boxing et full contact), la danse, le chant, les sketches, ainsi que des activités plus ludiques comme le jeu de la course au sac, au sable et au ballon, ainsi que l'initiation à la prise de photo.

Parmi les présents, une figure connue du monde sportif, un ancien champion du monde de kick-boxing et de full contact (catégorie coq) (2002 - 2003), Boulefrone Boulouar, qui préside actuellement une association dédiée à cette discipline, dans laquelle il forme des jeunes à ces arts martiaux.

«Nous avons formé de nombreux jeunes qui sont devenus champions d'Algérie et certains font même partie de l'équipe nationale», a-t-il indiqué. «Ses» enfants, d'ailleurs, tout fiers dans leurs kimonos, faisaient preuve d'une grande discipline.

Des clowns ont animé une grande partie des activités, à la grande joie des enfants qui se sont donnés à cœur joie et ont participé avec allégresse à toutes les activités, dans une ambiance conviviale et festive, marquée, naturellement, de débordement bon enfant. L'espace naturel de la forêt de M'sila, le grand air aidant, y était certainement pour beaucoup dans cette hyper-activité dont les enfants ont fait preuve lors de cette manifestation.

Pendant ce temps, les éléments de la gendarmerie nationale, ceux de la protection civile et de la conservation des forêts, ainsi qu'une équipe médicale de proximité, veillaient au grain pour éviter tout malencontreux incident.

Après un déjeuner bien mérité, les enfants ont terminé leur journée avec une campagne de nettoyage des lieux et ont reçu de nombreux cadeaux de la part des différents organisateurs et associations, notamment de l'association touristique et de loisirs (auberge des jeunes de l'USTO, dirigée par Samia Labiad.

Y. F.

CASNOS Tiaret

Les facilités ont encouragé des jeunes promoteurs à verser leurs cotisations

Les nouvelles facilités décidées par l'Agence de Tiaret de la CASNOS ont permis d'encourager 11.000 jeunes promoteurs bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi de verser leurs cotisations, a-t-on appris samedi du directeur de l'agence, Djawad Sabra.

Ces mesures ont encouragé les jeunes promoteurs à verser leurs cotisations et relever celles-ci de 50% pour les micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC soit, 11.000 entités dans la wilaya de Tiaret.

Ces facilités, prises dans le souci d'assainir la situation financière de ces entreprises, ont porté sur la réduction du montant des cotisations à un niveau minimal de 32.400 DA pour les entreprises dont la date de création est de moins de 3 ans en vue d'assurer leur prospérité et préserver leur équilibre financier.

Des responsables de l'Agence CASNOS ont élaboré, en collaboration avec le bureau de Tiaret de la fédération nationale des jeunes promoteurs, un programme de «Portes ouvertes» et des rencontres de proximité pour informer les jeunes promoteurs de ces facilités et les encourager à en bénéficier avant la date-butoir légale de versement des cotisations fixée au 31 juin 2019.

O. B.

Skikda

La prolifération des ordures ménagères inquiète les habitants

La commune d'Azzaba (Est de Skikda) est confrontée depuis quelques temps au problème de la prolifération des ordures ménagères qui constituent sources d'inquiétudes et nuisances aux habitants, a-t-on constaté.

Les services chargés de la collecte de ces déchets domestiques ne l'ont pas fait depuis un certain temps laissant les ordures s'entasser à travers les cités d'Azzaba, ont indiqué plusieurs habitants de la commune qui ont souligné que la situation a été aggravée par «l'incivisme de nombre d'habitants qui jettent leurs poubelles d'une manière anarchique».

La situation est devenue insupportable avec les odeurs écœurantes et la prolifération des mouches, des moustiques et même des rats en cette période de grande chaleur, a souligné Mohamed Bouzana, habitant de la commune.

Les services de la commune ont demandé aux habitants de patienter et de respecter l'horaire de passage des travailleurs en charge de la collecte en attendant l'acquisition par l'Assemblée populaire communale (APC) de deux nouveaux camions à ordures pour renforcer le parc roulant de la commune en état de dégradation.

R. A.

CONFLITS ►►

Attaques en mer d'Oman

Les deux pétroliers sécurisés, Ryad en alerte

Les deux pétroliers endommagés par des attaques dans la région du Golfe ont été mis en sécurité dimanche, l'Arabie saoudite incriminant à son tour l'Iran et affirmant qu'elle réagira à toute menace.



Après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le royaume saoudien, premier exportateur de pétrole au monde, a accusé le "régime iranien" de ces attaques non revendiquées qui ont endommagé jeudi les deux tankers en mer d'Oman. Dans une apparente démonstration de force, le ministère saoudien de la Défense a publié dimanche, via l'agence officielle SPA, une vidéo montrant des appareils saoudiens et américains de type F-15 survolant le 2 juin le Golfe en formation, accompagnés d'avions ravitailleurs des deux pays.

Grand rival régional de l'Arabie saoudite sunnite et ennemi des Etats-Unis, l'Iran chiite a nié toute implication dans ces faits survenus près du détroit d'Ormuz, par lequel transite le tiers du pétrole transporté par voie maritime dans le monde et qui ont fait bondir le prix de l'or noir. "Le régime iranien n'a pas respecté la présence du Premier ministre japonais à Téhéran et a répondu à ses efforts en attaquant deux pétroliers, dont l'un était japonais", a déclaré le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, dans une interview au quotidien Asharq al-Awsat publiée dimanche. "Nous ne voulons pas une guerre dans la région (...) Mais nous n'hésite-

rons pas à réagir à toute menace contre notre peuple, notre souveraineté, notre intégrité territoriale et nos intérêts vitaux", a-t-il averti. En Iran, le président du Parlement Ali Larijani a, lui, insinué que les Etats-Unis pourraient être responsables des "actions suspectes sur les tankers".

Mouillage aux Emirats

Au milieu des craintes pour la navigation, le méthanier japonais endommagé, le Kokuka Courageous "est arrivé en toute sécurité au mouillage désigné à Charjah", a indiqué son armateur.

"L'évaluation des avaries et la préparation du transfert de la cargaison (de méthanol) commenceront dès que les autorités portuaires auront achevé contrôles et formalités habituels", a-t-il ajouté. L'équipage, secouru par l'US Navy, reste à bord.

Lors de l'attaque, l'équipage a dit avoir vu un "objet volant" se diriger vers le tanker puis une explosion. L'autre navire touché, le Front Altair, qui transportait du naphtha, a été remorqué et se trouve au large de l'émirat de Fujairah, dans la même zone, ont annoncé ses propriétaires et opérateurs. "Les premières inspections sont en cours et aucune anomalie n'a été détectée", ont-ils indiqué. Les 23 membres d'équipage,

secourus eux par l'Iran, se trouvent désormais à Dubaï. Le Front Altair, propriété d'un armateur chypriote d'origine norvégienne, a été secouru par trois explosions, provoquant un incendie finalement maîtrisé.

Dans sa prière de l'Angélus, le pape François a dit suivre avec "inquiétude" les tensions dans le Golfe. "J'invite chacun à utiliser les outils de la diplomatie pour résoudre les problèmes complexes des conflits au Moyen-Orient". Samedi, Ryad et Abou Dhabi ont appelé à la sécurisation des approvisionnements en énergie venant du Golfe après ces attaques survenues environ un mois après le sabotage de quatre navires, dont trois pétroliers, au large des Emirats, attribué également par Washington à Téhéran qui a démenti.

"Activités de déstabilisation"

Les relations entre l'Iran et les Etats-Unis se sont détériorées après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, qui s'est retiré en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien et a rétabli les sanctions économiques contre l'Iran. Début mai, les Etats-Unis ont envoyé des renforts militaires au Moyen-Orient, accusant l'Iran de préparer des attaques "imminentes".

La tension est également alimentée par

la multiplication des attaques des rebelles yéménites contre l'Arabie saoudite voisine qui intervient à la tête d'une coalition militaire contre ces insurgés au Yémen en guerre.

Le prince héritier saoudien a répété que son pays n'accepterait pas "la présence de milices iraniennes à ses frontières". Ryad accuse l'Iran d'armer les Houthis, mais Téhéran tout en disant soutenir ces rebelles dément leur fournir des armes.

Samedi, le royaume saoudien a annoncé l'interception d'un nouveau drone lancé par les Houthis contre la ville d'Abha (sud).

En représailles aux attaques, la coalition militaire a intensifié ses raids aériens contre les rebelles au Yémen.

Dans ce conflit comme en Syrie, en Irak et au Liban, les poids lourds saoudien et iranien soutiennent des camps opposés et se livrent à des guerres par procuration.

AFP

Irak

Nouveau sursis de Washington pour importer du gaz et d'électricité d'Iran

Les Etats-Unis ont pour la troisième fois prolongé de trois mois l'exemption accordée à l'Irak pour qu'il continue à importer de l'énergie iranienne dont il est très dépendant, malgré les sanctions contre Téhéran, a indiqué samedi un responsable gouvernemental irakien. A quelques jours de l'expiration du dernier délai accordé par les Etats-Unis, ce responsable qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat, a affirmé que Bagdad et Washington avaient mené de "longues discussions" pour parvenir à ce renouvellement.

Il intervient sur fond de tensions grandissantes dans le Golfe et de guerre des mots entre les deux grands alliés de Bagdad, l'Irak et les Etats-Unis, qui font craindre un embrasement, peut-être sur le sol irakien.

Ce délai était vital pour l'Irak, l'un des pays les plus chauds au monde où les températures dépassent cette année largement les moyennes de saison, faisant bondir la consommation d'électricité et redouter un nouveau mouvement social de manifestants excédés par la déliquescence des services publics.

En temps normal, l'électricité est coupée plusieurs heures par jour à travers le pays car les infrastructures électriques irakiennes, vétustes --40% de la production s'échappent des tuyaux percés selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE)--, ne sont pas suffisantes.

L'Irak dépend en grande partie des importations d'électricité et de gaz iraniens pour faire tourner ses centrales.

Washington a rétabli en novembre des sanctions contre le secteur de l'énergie iranien, conséquence du retrait des Etats-Unis de l'accord international visant à limiter le programme nucléaire de Téhéran.

Ces sanctions risquaient de priver l'Irak de précieuses livraisons d'énergie (électricité et gaz) iraniennes, faisant craindre de nouvelles manifestations populaires contre les fréquentes coupures de courant.

H. B.

Syrie

Au moins 10 morts dans des incendies criminels

Au moins dix personnes sont mortes ces dernières 24 heures dans des incendies criminels visant des champs agricoles dans le nord-est de la Syrie, a indiqué dimanche une ONG, sur fond d'une bataille pour le blé entre le régime et les autorités kurdes.

Certains de ces incendies ont été revendiqués par le groupe Etat islamique (EI).

Parmi les victimes figurent des civils et des membres des Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes, qui tentaient de lutter contre les feux, a affirmé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), organisation basée au Royaume-Uni qui dispose d'un vaste réseau de sources dans la Syrie en guerre.

Les incendies, dont certains n'ont pas encore été éteints, dans la province agricole et majoritairement kurde de Hassaké ont également blessé cinq personnes, a indiqué à l'AFP Kamal Derbas, un porte-parole du Croissant-rouge kurde.

Les "victimes tentaient d'éteindre le feu et ont été piégées par les flammes", a affirmé M. Derbas.

Ces dernières semaines, plusieurs incendies se sont déclarés en Syrie, notamment dans les zones de cultures de blé du nord-est.

Selon des experts, la question du blé sera centrale dans les mois à venir pour garantir un prix abordable du pain et maintenir la paix sociale dans plusieurs régions.

La piste criminelle est privilégiée par le régime syrien et les kurdes qui s'accusent mutuellement dans le cadre d'un bras de fer pour le contrôle des récoltes de la région, considérée comme le grenier à blé du pays.

"Les plus grands incendies ont ravagé jusqu'à 350.000 hectares de terres cultivées", a déploré auprès de l'AFP le chef de l'autorité kurde de l'agriculture, Salmane Baroudo.

Ces incendies "délibérés", selon lui, visent à "provoquer des troubles entre les

habitants (...) et à fragiliser l'administration (semi-autonome) kurde".

De son côté, l'agence de presse officielle Sana a accusé dimanche les forces kurdes de provoquer délibérément ces incendies afin d'empêcher les agriculteurs locaux de vendre leurs récoltes aux centres gérés par le gouvernement.

Sana avait imputé samedi les incendies déclarés dans la province de Hama (nord-ouest) à des tirs d'artillerie des groupes rebelles, alors que le pouvoir syrien bombarde et mène des combats féroces contre les factions rebelles et jihadistes dans cette région.

Pour les agriculteurs, les flammes découlent aussi de la mauvaise qualité des carburants et de la négligence.

Depuis 2011, la guerre en Syrie a fait plus de 370.000 morts et des millions de réfugiés, plongeant le pays dans une profonde crise sociale et économique.

AFP

Accusé de corruption

Le président soudanais déchu comparaitra la semaine prochaine

L'ex-président du Soudan Omar el-Béchir, poussé au départ par un vaste mouvement de contestation et arrêté, doit comparaître la semaine prochaine devant un tribunal pour répondre d'accusations de corruption et de possession illégale de devises étrangères.



Porté au pouvoir par un coup d'Etat en 1989, le général Béchir a été destitué et arrêté par l'armée le 11 avril, à la suite d'un mouvement de protestation inédit déclenché en décembre par le triplement du prix du pain dans un pays à l'économie exsangue, avant de se transformer en contestation du pouvoir.

Un Conseil militaire de transition a pris ensuite les rênes du pays, mais la contestation s'est poursuivie pour réclamer le transfert du pouvoir aux civils.

Omar el-Béchir, qui n'a plus été vu publiquement depuis sa mise à l'écart, "comparaîtra devant un tribunal la semaine prochaine", a affirmé samedi à des journalistes le Procureur général, Al-Walid Sayyed Ahmed, sans indiquer la date précise de l'audience.

Selon lui, l'enquête visant l'ancien président qui a gouverné le pays d'une main de fer est terminée.

Jeudi, l'agence de presse officielle soudanaise SUNA avait indiqué que l'ancien homme fort du Soudan était accusé "de possession de devises étrangères, d'avoir acquis des richesses de façon suspecte et illégale et

d'avoir ordonné (l'état) d'urgence".

Le Procureur général a lui précisé que M. Béchir devrait répondre de "corruption et possession illégale de devises étrangères".

En avril, le chef du Conseil militaire de transition, Abdel Fattah al-Burhane, a affirmé que l'équivalent de plus de 113 millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de M. Béchir à Khartoum. Cette somme était constituée de livres soudanaises, ainsi que de 350.000 dollars et sept millions d'euros.

Or, en décrétant l'état d'urgence face à la contestation populaire, l'ex-président avait rendu illégale la possession de l'équivalent de plus de 5.000 dollars en devises.

"Symboles du régime" visés

Sous le régime de M. Béchir, le Soudan a connu un fort niveau de corruption. Le pays est classé 172e sur 180 dans l'indice 2018 de perception de la corruption de l'ONG Transparency International.

Outre l'inculpation pour corruption, M. Béchir fait aussi l'objet de poursuites pour les meurtres de manifestants durant la représen-

sion de la contestation née en décembre. Son régime avait tenté de juguler ce mouvement en imposant l'état d'urgence le 22 février. Le Procureur général a précisé que l'ex-président était aussi interrogé au sujet de suspicions de blanchiment d'argent et de "financement du terrorisme".

Le Parquet enquête en outre sur 41 chefs d'accusation visant d'anciens "symboles du régime déchu", a dit M. Ahmed sans autre précision. Il soupçonne des délits liés à la "possession de terre".

Le Procureur général n'a pas évoqué l'enquête menée par les militaires au pouvoir sur la dispersion meurtrière le 3 juin du sit-in organisé par des manifestants devant le siège de l'armée à Khartoum pour réclamer le transfert du pouvoir à des civils.

Selon un comité de médecins proches de la contestation, quelque 120 personnes ont été tuées dans la répression depuis le 3 juin, la plupart dans la dispersion du sit-in. Les autorités ont parlé de 61 morts.

Avant ces violences, 90 personnes avaient été tuées par les forces de l'ordre depuis le début de la contestation en

décembre selon ce comité de médecins. Les autorités avaient parlé de 65 morts.

"Image déformée"

Les chefs de la contestation ont attribué la dispersion du sit-in aux troupes des redoutées Forces de soutien rapide (RSF).

Mais samedi, le chef des RSF, Mohammed Hamdan Daglo dit "Hemeidi", également numéro 2 du Conseil militaire, a défendu ses troupes lors d'un rassemblement dans un village près de Khartoum.

"Notre image a été déformée (...) mais nous ne parlerons pas de ça (la dispersion du sit-in) jusqu'à la publication des conclusions d'un rapport" d'enquête, a-t-il lancé.

Jeudi, le Conseil militaire a reconnu pour la première fois avoir ordonné la dispersion de ce rassemblement, regrettant que "des erreurs se soient produites". Il a annoncé une enquête, promettant d'en dévoiler les résultats samedi. Il n'était toutefois pas clair si les résultats en seront dévoilés ce jour comme annoncé. Le porte-parole du Conseil militaire, le général Chamseddine Kabbachi avait affirmé que le but initial de l'opération était de chasser des éléments "criminels" dans un secteur appelé Colombia, près du sit-in. Le Procureur général a indiqué avoir participé à une réunion avec les militaires au pouvoir et de hauts responsables de la sécurité destinée à organiser l'opération à Colombia, la veille de la dispersion.

Les négociations entre les militaires et les contestataires ont été interrompues le 20 mai, après le refus persistant des militaires à accepter de transférer à un civil la présidence du futur Conseil gérant la transition.

AFP

Somalie

Au moins huit morts dans une explosion à Mogadiscio

Au moins huit personnes ont été tuées et 16 blessées dans l'explosion d'un véhicule piégé samedi à Mogadiscio, au niveau d'un checkpoint situé à proximité du parlement, a-t-on appris de source médicale et policière.

"Nous avons pu confirmer que huit personnes avaient été tuées et 16 autres blessées dans l'explosion", a indiqué à l'AFP le service d'ambulances privé Aamin. Une seconde explosion sur un axe routier menant vers l'aéroport n'a fait aucune victime.

Les insurgés islamistes radicaux shebab ont revendiqué les deux attentats, précisant qu'ils "ciblaient des checkpoints, l'un sur la route de l'aéroport, l'autre sur la route menant à la chambre des députés".

Dans le quartier du parlement, des témoins ont confirmé à l'AFP avoir vu des victimes étendues au sol.

"J'ai vu quatre cadavres et quatre autres personnes blessées à cause de l'explosion. Puis, la police a fermé la route et seules les ambulances pouvaient accéder à la scène", a rapporté un témoin, Abdulahi Mire.

"L'explosion a été très forte et elle a en partie détruit mon échoppe. J'ai vu plusieurs personnes au sol et certaines ne bougeaient plus", a décrit Naimo Ali, une commerçante.

Selon des sources sécuritaires, le deuxième véhicule piégé, "un Toyota Noah", aurait été repéré par les forces de l'ordre stationnées à un barrage, qui ont ouvert le feu: un des hommes assis à l'avant du véhicule a été tué et l'autre appréhendé. Puis le véhicule a explosé, sans faire victime. On ignore si la police a déclenché elle-même l'explosion.

AFP

Madagascar

Le président Rajoelina assuré d'une majorité absolue de députés

Le président malgache Andry Rajoelina est assuré de disposer d'une majorité absolue de députés dans la prochaine Assemblée nationale, selon les résultats complets publiés samedi par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Les projections réalisées par les partis politiques sur la foi de ces résultats attribuent 84 des 151 sièges des députés à la coalition dirigée par M. Rajoelina, contre 16 seulement au parti de son adversaire malheureux à la présidentielle, Marc Ravalomanana.

Les 51 autres sièges ont été remportés par des candidats à l'étiquette d'indépendants.

Les Malgaches ont largement boudé les urnes lors du scrutin législatif du 28 mai, avec un taux de participation inférieur à un tiers des électeurs inscrits (31%).

"Les résultats proclamés (...) nous assurent non seulement une majorité absolue mais aussi une majorité assez stable", s'est réjoui auprès de l'AFP Pierre Houlder

Ramaholimasy, le directeur des affaires politiques du chef de l'Etat.

"C'est un résultat tellement décevant", a concédé à l'inverse à l'AFP Fidèle Razara Pierre, un des candidats battus du mouvement de M. Ravalomanana, "avec 16 sièges, nous sommes encore plus bas que les précédentes législatives où nous en avions obtenu 21".

Il y a cinq mois, Andry Rajoelina avait remporté le second tour de l'élection présidentielle devant M. Ravalomanana à l'issue d'une campagne très tendue. Le second avait accusé le premier de fraudes mais avait fini par reconnaître sa victoire, débouté par la justice.

Cette majorité parlementaire absolue assure au président les coudées franches pour mener les réformes promises dans ce pays très pauvre de l'océan Indien.

"L'essentiel est que le président de la République pourra travailler en toute tranquillité durant son mandat", s'est réjoui Pierre

Houlder Ramaholimasy.

Faute d'une majorité stable, le mandat du prédécesseur de Rajoelina, Hery Rajaonarimampianina, avait été agité par de nombreuses crises politiques qui ont fini par lui être fatales. En 2018, son gouvernement était tombé après deux mois de manifestations de rues.

"Les 51 députés indépendants peuvent encore jouer un grand rôle durant leur mandat", a toutefois fait remarquer Fidèle Razara Pierre, "sans oublier une possible explosion de la plateforme d'Andry Rajoelina".

Sa coalition est formée d'une dizaine de partis qui l'ont soutenu durant l'élection présidentielle de 2018.

Les résultats proclamés samedi par la Céni doivent être validés par la Haute cour constitutionnelle d'ici quelques semaines, une fois examinés les éventuels recours.

Agence



Quatre ans après l'escalator, Trump repart en campagne

"Une grande foule, un grand jour!": Donald Trump repart mardi en campagne, en quête d'un second mandat qui lui permettrait de diriger la première puissance mondiale jusqu'en janvier 2025.

Le 16 juin 2015, il se lançait dans la course en apparaissant en haut de l'escalator de la Trump Tower, le gratte-ciel qui porte son nom au cœur de Manhattan, une scène étonnante qui appartient désormais à l'histoire politique américaine.

Le 18 juin 2019, il prendra possession du Amway Center à Orlando, en Floride, Etat qui oscille depuis des décennies entre démocrates et républicains et qu'il a remporté de justesse face à Hillary Clinton.

Les sarcasmes et les sourires amusés qui avaient accueilli l'annonce de sa première candidature sont loin. Et l'ancien homme d'affaires, qui vient de fêter ses 73 ans, ne cache pas son envie d'en découdre, de replonger dans la mêlée, à plein temps ou presque.

Il entend bien, pour l'occasion, sortir son atout-maître: sa capacité à souder ses partisans, et à galvaniser les foules.

«Plus de 100.000 personnes ont demandé des billets!», a-t-il assuré sur Fox News, avant d'égratigner l'ancien vice-président Joe Biden qui, pour l'heure, fait la course en tête dans les sondages côté démocrate.

«Le problème de Biden c'est que personne ne va l'écouter, il peine à rassembler 100 personnes...», a-t-il ironisé, tentant d'imposer au démocrate l'image d'un homme sans charisme et vieillissant, n'ayant plus le feu sacré.

«Fantastique» Melania

La Première dame Melania («elle fait un travail fantastique») et le vice-président Mike Pence («quelqu'un de véritablement exceptionnel»), seront présents pour cette soirée «Make America Great Again».

Loin de l'improvisation et de la cacophonie de 2016, son équipe de campagne est désormais très structurée. Sur la forme en revanche, rien n'indique que Donald Trump ait l'intention de changer de registre, de mettre en sourdine les provocations et les attaques personnelles, de jouer une carte plus «présidentielle».

«De son point de vue, l'équation est claire: ça a marché à merveille en 2016 contre tous



les pronostics, il l'emportera de nouveau en 2020 en se fiant à son instinct», souligne le politologue Larry Sabato, de l'université de Virginie. La stratégie n'est pas sans risques.

Depuis son arrivée au pouvoir, il n'a jamais montré sa volonté d'élargir sa carte électorale. Une réélection passe donc par une nouvelle performance sur les mêmes terres. Or la voie s'annonce particulièrement étroite si l'on en juge par les élections de mi-mandat, qui ont montré un retour en force des démocrates dans la «Rust Belt» («ceinture de rouille»), les régions ouvrières.

Face à lui, une vingtaine d'hommes et de femmes aux profils très différents se disputent la nomination du parti démocrate. Les premiers débats, organisés sur deux soirs consécutifs afin d'accommoder le nombre record de participants, auront lieu fin juin, également en Floride, à Miami.

«L'Economie Trump»

Les démocrates ont-ils tiré des leçons de leur échec surprise de 2016 et sont-ils prêts pour l'échéance électorale du 3 novembre 2020?

Pour l'historien Julian Zelizer, de l'université de Princeton, le parti de Barack Obama ne sait toujours pas vraiment quelle stratégie adopter face à l'exubérant milliardaire républicain. «Nous avons vu les prémices de différentes stratégies: Elizabeth Warren se concentre sur le programme, le programme. D'autres, comme Pete Buttigieg, cherchent comment l'attaquer un peu plus frontalement», explique-t-il à l'AFP. Mais Donald Trump «excelle toujours dans l'art d'imposer le ton du débat».

A Orlando, il devrait une nouvelle fois mettre en avant les bons chiffres de l'écono-

mie américaine et agiter le spectre d'un scénario apocalyptique si un démocrate le chassait de la Maison Blanche à l'issue de son premier mandat.

«L'Economie Trump bat tous les records et ce n'est pas fini...», a-t-il tweeté samedi. «Mais si n'importe qui d'autre que moi prend les rênes en 2020 (je connais très bien mes concurrents), il y a aura un Krach Boursier comme on n'en a jamais vu!»

Cette soirée de mardi dans le «Sunshine State» peut-elle faire date, marquer un tournant? Julian Zelizer, qui rappelle que Donald Trump est perpétuellement en campagne, en doute.

«Pour lui, il ne s'agit pas véritablement de lancer quelque chose de nouveau, juste d'assurer que le show en cours se poursuive».

AFP

Promesses tenues... ou pas, le premier mandat Trump

■ «Promesses faites, promesses tenues»: avec ce slogan, Donald Trump a la présidentielle 2020 et sa réélection en ligne de mire. Mais est-ce vrai?

Réussites ou échecs, tour d'horizon du premier mandat mouvementé du président américain avant le début de sa seconde campagne présidentielle.

Les réalisations

● Economie

Donald Trump devrait en faire le mantra de sa campagne.

La croissance est de 3,1% au premier trimestre 2019 et la dernière récession remonte à la décennie précédente. Le chômage pointe à son taux le plus bas en cinquante ans, à 3,6%.

Mais les fréquentes envolées du milliardaire républicain se targuant d'avoir probablement la «meilleure» économie de l'histoire américaine sont exagérées.

Les économistes anticipent des menaces exponentielles, dont une dette publique en forte ascension et un retour de bâton de la stratégie agressive de Donald Trump sur le front des échanges commerciaux, notamment avec la Chine.

● Justice

Le républicain avait promis de nommer un grand nombre de juges fédéraux conservateurs. Mission accomplie.

Sa plus grande réussite sur le terrain du droit reste la nomination de Neil Gorsuch et de Brett Kavanaugh à la Cour suprême des Etats-Unis.

Ces deux nominations ont ancré pour des années dans le camp conservateur la plus haute juridiction américaine, qui tranche les débats sociétaux les plus vifs.

● Politique étrangère

Le natif de New York avait promis de secouer la scène internationale, c'est chose faite. Mais les Etats-Unis sont-ils désormais «respectés» dans le monde, comme il le martèle? Le débat est ouvert et la déstabilisation en marche.

Il a retiré les Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat et du traité entre les grandes puissances et l'Iran censé forcer Téhéran à ne pas se doter de l'arme nucléaire.

Guerre commerciale avec la Chine, exigences d'une hausse des dépenses des alliés au budget de l'Otan, renégociation de l'accord de libre-échange Aléna avec le Mexique et le

Canada: Donald Trump n'a pas tergiversé.

Mais sa tentative de charme avec le leader nord-coréen Kim Jong Un n'a, jusqu'à présent, pas abouti à la dénucléarisation de Pyongyang.

Prenant le contrepied de décennies de statu quo dans la diplomatie internationale, Donald Trump a reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël et y a transféré, depuis Tel Aviv, l'ambassade américaine.

Les ratés

● Santé

Trump n'a pas transformé l'essai de l'une de ses principales promesses: abroger Obamacare, réforme santé emblématique de son prédécesseur démocrate.

Cette loi, qui a permis à des millions d'Américains de souscrire une assurance santé, est vue en horreur par les conservateurs mais elle est en général plutôt populaire.

Et les républicains n'ont pas proposé d'alternative crédible.

● Immigration

Eriger un «grand et beau mur» à la frontière avec le Mexique pour lutter contre l'immigration clandestine et faire payer la construction à Mexico, c'était une autre promesse phare.

Mais ce mur n'est pas sur pied et Mexico n'a rien déboursé.

Le bras de fer entre Donald Trump et le Congrès sur le financement pour achever cette infrastructure a même provoqué 35 jours de fermeture partielle de l'administration fédérale au tournant de 2018-2019, un record.

M. Trump a finalement décrété l'«urgence nationale» pour débloquer des fonds fédéraux. Mais un juge a bloqué temporairement cette mesure.

Il a aussi récemment menacé le Mexique d'instaurer des taxes douanières, pour le forcer à freiner l'arrivée d'immigrants d'Amérique centrale à la frontière américaine.

● Elections de mi-mandat

Son nom ne figurait pas sur les bulletins aux élections de mi-mandat en novembre 2018, mais Donald Trump en a fait un référendum sur sa personne en faisant campagne. Et il a, en somme, perdu.

Si les républicains ont consolidé leur maigre avance au Sénat, le Grand Old Party a perdu la majorité à la Chambre des représentants. Ce qui permet aux parlementaires démocrates de lancer de nombreuses enquêtes le concernant.

AFP



Zuzana Caputova, première femme chef de l'Etat slovaque

La première femme à conquérir la présidence slovaque, l'avocate libérale et écologiste Zuzana Caputova, est novice en politique, mais oratrice hors pair.

Elle a été investie samedi à Bratislava, promettant de «servir les citoyens et les habitants de la Slovaquie» et réaffirmant l'urgence de lutter contre le dérèglement climatique.

Cette activiste anti-corruption de 45 ans était relativement loin dans les sondages à quelques semaines des élections, avant de voir sa cote de popularité monter en flèche.

«Pour moi, cette élection a prouvé que l'on peut gagner sans attaquer ses adversaires», avait souligné la nouvelle présidente slovaque, avant de suggérer que, contrairement aux idées reçues, «la politesse en politique n'est pas une manifestation de faiblesse, mais de force».

Bénéficiant du désenchantement des électeurs vis-à-vis de la coalition au pouvoir, Caputova avait obtenu 58% des voix au deuxième tour le 31 mars, face à Sefcovic, commissaire européen et diplomate de carrière soutenu par le parti au pouvoir.

«Les gens appellent au changement», déclarait-elle, interrogée par l'AFP un an après l'assassinat d'un journaliste d'investigation enquêtant sur la corruption de haut niveau, qui avait plongé le pays dans une crise politique majeure.

Comme des dizaines de milliers d'autres Slovaques, Mme Caputova était descendue dans la rue pour protester contre l'assassinat du journaliste Jan Kuciak et de sa fiancée Martina Kusnirova à leur domicile en février 2018. Le journaliste était alors sur le point de

publier son enquête sur les liens présumés entre des hommes politiques slovaques et la mafia italienne ainsi que sur des fraudes autour des fonds agricoles européens.

Mme Caputova, qui s'est engagée à lutter pour une Justice plus efficace et indépendante, était un des vice-présidents du parti Slovaquie progressiste, non représenté au parlement, avant de déposer sa carte de membre.

«Aux yeux des électeurs, elle répond aux problèmes actuels», indique à l'AFP l'analyste Grigorij Meseznikov.

«Ame pure»

Mme Caputova a été soutenue par le président libéral sortant Andrej Kiska, le frère de Jan Kuciak, et par nombre de célébrités, comme le chanteur rock Palo Habera qui voit en elle «une âme pure».

Elle est favorable à l'avortement et aux droits élargis pour les couples homosexuels, estimant qu'un enfant vivra «mieux avec deux êtres amoureux de même sexe» que dans un orphelinat.

Mme Caputova reconnaît manquer d'expérience dans le domaine de la défense et de la sécurité. «Je devrai compter sur mes conseillers pour aborder ces sujets», déclare-t-elle.

«La ponctualité n'est pas mon point fort» non plus, ajoute la juriste.

Contre une décharge publique

Zuzana Caputova est née dans la capitale slovaque, le 21 juin 1973, mais a passé les premières années de sa vie

dans la ville voisine de Pezinok.

Après des études de droit à l'université Comenius à Bratislava, elle a rejoint Via Iuris, une organisation slovaque de défense des droits.

Elle y a mené avec succès une campagne pour bloquer l'installation d'une grande décharge publique à Pezinok, d'une surface comparable à 12 terrains de football.

En 2013, la Cour suprême slovaque a donné raison aux habitants de Pezinok, en annulant le permis de construire de la décharge.

L'affaire a poussé la Cour de justice de l'Union européenne à établir des règles de consultations ouvertes dans le cas des projets d'urbanisme qui peuvent affecter l'environnement. «L'histoire d'une petite ville slovaque a eu un impact international important», s'est félicitée ensuite Mme Caputova.

En 2016, ses efforts sont récompensés par le très prestigieux prix Goldman pour l'environnement, une sorte de Nobel vert pour les défenseurs de l'environnement.

Membre de l'organisation Environmental Law Alliance Worldwide, elle aime aussi le dessin, le basket-ball, la randonnée et la natation.

A l'aise en anglais, elle regrette d'avoir oublié son russe, qu'elle aimerait rafraîchir.

Elle est divorcée, mère de deux filles adolescentes. Son compagnon est musicien et photographe.

Entre pirates, collision ou missiles, les tankers évoluent en eaux troubles

■ Les navires-citernes, ou tankers, comme ceux attaqués jeudi en mer d'Oman, naviguent sur des mers agitées entre risques de piraterie, de collision et, désormais, d'éventuelles attaques géopolitiques. Quelque 60 millions de barils de produits pétroliers voguent chaque jour par bateau, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Et environ un tiers d'entre eux passe par le détroit d'Ormuz, le principal point de trafic de pétrole au monde qui relie le Golfe persique à la mer d'Oman, là où ont eu lieu les attaques mercredi. La plupart des exportations de brut de l'Arabie saoudite, de l'Iran, des Emirats arabes unis, du Koweït ou de l'Irak y transitent. C'est aussi la principale voie pour le gaz naturel liquéfié exporté par le Qatar.

Les autres grands passages stratégiques sont le détroit de Malacca, entre Singapour et l'Indonésie, suivi du Canal de Suez, en Egypte, et du détroit de Bab el-Mandab, reliant la mer Rouge au golfe d'Aden. Ces corridors rendent les navires «vulnérables aux vols des pirates, aux attaques terroristes, aux troubles politiques (...) et aux incidents maritimes pouvant conduire à des marées noires désastreuses», remarque l'EIA dans son rapport de 2017.

Gardes armés

Pour Alexander Booth, du cabinet Kpler, les navires sont surtout habitués aux attaques de pirates qui se sont beaucoup développées dans certaines zones comme le détroit de Malacca ou le Golfe d'Aden, aux larges des côtes de la Somalie. «Ils font souvent savoir qu'ils ont des gardes armés à bord quand ils passent dans certaines zones», remarque le spécialiste. Les attaques comme celles de jeudi sont, à ses yeux, «atypiques, très rares». Pourtant, elles interviennent tout juste un mois après des «actes de sabotage» contre quatre navires - deux saoudiens, un norvégien et un émirati - au port de Fujairah, au large des Emirats arabes unis. Et «après des mois d'escalade de tensions au sujet du programme nucléaire iranien, de la guerre au Yémen, et de la course aux armes dans la région», rappelle Anthony Cordesman, spécialiste au Centre des études stratégiques et internationales.

Selon lui, il plane désormais la «menace d'une guerre hybride», où l'Iran pourrait par exemple, sans lancer officiellement une offensive majeure, initier des attaques sporadiques contre des navires dans la région du Golfe. Les moyens abondent: missiles, sous-marins ou petits bateaux téléguidés bourrés d'explosifs, ou encore des mines flottantes. Par ailleurs, avec la mise en oeuvre par Washington de sanctions contre le pétrole iranien, les tankers affrétés par Téhéran «éteignent souvent leur signal satellite» pour tromper sur le niveau de pétrole exporté par le pays, remarque Matt Smith, du cabinet ClipperData. En l'absence de ces signaux, qui servent normalement à indiquer la position du bateau aux autres navires, ces derniers font face «à un risque accru de collision». En janvier 2018, le «Sanchi», un pétrolier iranien transportant 136.000 tonnes d'hydrocarbures légers, avait ainsi pris feu après un choc avec un autre vaisseau au large des côtes chinoises.

Les affréteurs prennent en compte tous ces éléments et peuvent décider de modifier certains trajets en conséquence, assure Alexander Booth.

«Le transport des matières premières est une question d'optimisation», assure-t-il. «Les voies utilisées ne sont pas forcément les plus évidentes sur une carte mais se décident en fonction des facteurs macroéconomiques, de la composition des produits, de l'activité des raffineries, etc. Il peut arriver qu'un cargo change cinq fois de direction au milieu de l'Atlantique avant d'arriver à sa destination.» Au total, quelque 94.000 cargos voguent de par le monde, selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Si les navires convoyant des matières premières solides comme le charbon ou les céréales représentent, en tonnage, la plus grande partie de la marine marchande mondiale (42,5%), ceux acheminant du pétrole brut ou transformé en représentent près de 30%. Egalement dans la catégorie des tankers, les méthaniers (gaz liquéfié) et les chimiquiers (produits chimiques) représentent 5,6% du trafic maritime.

Voici 25 ans

La folle fuite en voiture d'O.J. Simpson fascinait l'Amérique

Voici 25 ans, une Ford Bronco blanche sillonnant les autoroutes de Los Angeles avait suffi à fasciner toute une nation: à son bord se trouvait O.J. Simpson, ancienne gloire du football américain, soupçonné de meurtre et suivi à faible allure par une noria de voitures de police.

Le 17 juin 1994, le spectacle —retransmis en direct par les télévisions grâce aux hélicoptères suivant cette poursuite— avait captivé quelque 95 millions d'Américains, davantage que la finale du championnat de football américain tenue la même année.

L'engouement du public était tel en ce vendredi soir que les livraisons de pizza à domicile avaient explosé pendant deux heures, le temps qu'O.J. Simpson retourne finalement chez lui et ne se rende aux dizaines de policiers présents sur place.

«Nous étions tous autour du poste, personne ne respirait... On restait là, complètement fascinés», se souvient Kim Goldman, dans un



récent podcast.

De nombreux habitants de Los Angeles s'étaient postés le long du trajet de la Ford Bronco, conduite par un ami, pour encourager le fuyard mais Kim Goldman et son père, eux, voulaient «qu'il soit interpellé pour répondre de ses actes».

Cinq jours plus tôt, son frère Ron avait été poignardé à mort en compagnie de Nicole Brown Simpson, l'ex-épouse de la star du

football qui allait être jugée pour ce double meurtre.

En 1995, à l'issue d'un procès rocambolesque, sur-médiatisé et qui a profondément remué les tensions raciales dans le pays, Simpson a été reconnu non coupable par un jury populaire. Une décision encore controversée à ce jour et qui continue d'indigner Mme Goldman.

Responsable mais pas coupable

Innocent sur le plan pénal, Orenthal James Simpson a pourtant été reconnu deux ans plus tard responsable sur le plan civil de la mort de son ex-femme et de Ron Goldman.

A ce titre, il a été condamné à verser plus de 33 millions de dollars de dommages et intérêts à la famille Goldman mais n'en a, à ce jour, payé qu'une petite partie.

L'athlète a toujours protesté de son innocence. Il a également démenti avoir tenté d'échapper à sa convocation au commissariat le jour de la fameuse poursuite, assurant avoir juste voulu se rendre sur la tombe de son ex-femme.

Un sac contenant son passe-

port, de l'argent liquide ainsi qu'un revolver .357 Magnum a bien été découvert par les enquêteurs dans la Ford Bronco. Mais ces éléments n'ont jamais été versés comme preuves dans le dossier par l'accusation car la voiture n'appartenait pas au suspect et personne n'a été en mesure de prouver qui les avait placés là.

Pourquoi cette fascination? D'après Geoffrey Alpert, enseignant la criminologie à l'université de Caroline du Sud et spécialiste des courses-poursuites, la célébrité d'O.J. Simpson n'a fait que décupler l'intérêt d'un public déjà naturellement avide de situations dangereuses.

La case prison

«On attend la collision. Personne ne souhaite la mort de qui que ce soit mais on aime regarder une situation qui dérape», affirme-t-il à l'AFP, comparant ce genre de poursuite aux courses de stock-cars.

«Et les médias sont encore plus fascinés par ce genre de choses aux Etats-Unis qu'ailleurs dans le monde», estime l'enseignant, évo-

quant un far west «où quelqu'un dévalise une banque et le shérif saute sur son cheval pour le prendre en chasse».

La Ford Bronco elle-même, propriété d'Al Cowings, l'ami de Simpson qui la conduisait en ce 17 juin 1994, est d'ailleurs exposée par un musée du Tennessee spécialisé dans l'histoire criminelle des Etats-Unis.

A Los Angeles, une société a même envisagé de proposer des circuits touristiques à bord de la voiture, en suivant le même parcours qu'O.J. Simpson.

Mais le champion de football n'a pas complètement échappé à la prison: en septembre 2007, il a fait irruption avec cinq hommes de main dans un casino de Las Vegas pour «récupérer», sous la menace d'armes, des souvenirs sportifs.

Condamné pour ces faits, il devait purger jusqu'à 33 ans de prison mais a bénéficié d'une remise de peine et a finalement été libéré le 1er octobre 2017, après sept ans derrière les barreaux. Aujourd'hui âgé de 71 ans, il coule une retraite paisible à Las Vegas.

AFP

Italie

Mort du cinéaste italien Franco Zeffirelli à l'âge de 96 ans

■ Le réalisateur italien Franco Zeffirelli, est mort samedi à Rome, à l'âge de 96 ans des suites d'une longue maladie», annoncent les médias italiens citant des sources familiales du cinéaste. Franco Zeffirelli né le 19 février 1923 à Florence est réalisateur, scénariste et producteur, il est considéré par les critiques comme l'un des grands maîtres du 7e art dans le monde. Il a remporté en 1968 deux Oscars (Oscar de la meilleure photographie et celui de la meilleure création de costumes) pour son film «Romeo et Juliette». Le défunt qui a démarré sa carrière assistant du grand réalisateur italien Luchino Visconti, a également réalisé de nombreux opéras filmés. Réalisateur, scénariste et producteur, Franco Zeffirelli a signé une vingtaine de longs métrages dans sa carrière, dont «La mégère apprivoisée» une coproduction italo-américaine réalisé en 1967 avec Elizabeth Taylor et Richard Burton, il s'agit d'une adaptation de la célèbre pièce éponyme de William Shakespeare. Il a aussi emprunté «Hamlet» (1992, avec Mel Gibson et Glenn Close). Il a aussi mis en scène plus d'une trentaine de pièces de théâtre et d'opéras.

G. B.

Espagne

La maire sortante de Barcelone Ada Colau réélue

■ La maire sortante de Barcelone Ada Colau a été réélue samedi, battant un indépendantiste arrivé en tête du scrutin, après avoir conclu un accord avec les socialistes et obtenu le soutien de l'ancien Premier ministre français Manuel Valls. Ada Colau avait perdu de justesse le 26 mai les élections municipales au profit d'Ernest Maragall, un homme politique chevronné de l'ERC, parti qui prône l'indépendance de la Catalogne. M. Maragall avait devancé Ada Colau de 5.000 voix mais tous deux avaient obtenu le même nombre d'élus - 10 - au conseil municipal qui en compte 41. Avec lui, les indépendantistes pensaient pouvoir gouverner la métropole catalane pour la première fois depuis les années 1930, alors qu'ils gouvernent déjà la région. Mais lors de la séance constitutive de samedi, Ada Colau, proche de la gauche radicale, a été réélue avec 21 voix. Le vote est anonyme mais Mme Colau avait déjà conclu un accord avec le Parti socialiste pour qu'il la soutienne. Manuel Valls, qui a essuyé un revers lors des municipales en arrivant seulement quatrième, lui a également offert son soutien sans conditions pour barrer la route à M. Maragall.

H. Y.

Guatemala

Arrestation de 24 Haïtiens et Guinéens en route vers les Etats-Unis

Vingt Quatre (24) migrants haïtiens et guinéens qui tentaient de se rendre illégalement aux Etats-Unis ont été arrêtés samedi dans une gare routière de la capitale du Guatemala, a annoncé samedi la police de ce pays. Vingt des personnes interpellées sont originaires d'Haïti et quatre de Guinée, parmi eux se trouvent six femmes et un mineur, a déclaré le porte-parole de la police, Pablo Castillo. Les 24 migrants ont été arrêtés alors qu'ils descendaient d'un autobus en provenance de Chiquimula, près de la frontière avec le Honduras. Vendredi, la police guatémaltèque avait déjà arrêté près de la frontière mexicaine 13 migrants originaires du Cameroun et du Burkina Faso.

(APS)56253/510APS 160807 ALG Jun 19 à savoir les secteurs public et privé et la société civile. Ce plan ne manquera pas de positionner la Tunisie, en tant que référence numérique internationale et hissera le numérique au rang de levier du développement socio-économique.

L'un des deux prêts, d'un montant de 100 millions de dollars ambitionne de financer la transformation numérique de l'administration via une approche GovTech mettant le citoyen au centre du processus de réforme et combine les innovations en matière de réforme du secteur public, la gestion du changement et les technologies numériques, dans l'objectif d'assurer l'accès équitable à des

services administratifs de qualité. Il s'agit, en effet, d'un projet qui vise principalement, quatre domaines phares à savoir la plateforme numérique de gestion de la scolarité (inscription, suivi des élèves / écoles et détection des abandons) ainsi que celle de la gestion de l'apprentissage numérique outre les systèmes d'assistance sociale (transferts monétaires et prestations) et, finalement, la sécurité sociale (retraites et assurance maladie). Pour ce qui est du second prêt accordé par la BM, d'une valeur de 75 millions de dollars, Maarouf a assuré qu'il sera injecté dans le financement du projet «Start-up et PME innovantes en Tunisie».

H. Y.

Cinémathèque d'Oran

"Les enfumades du Dahra..." projeté

Le documentaire "Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation" du réalisateur Abderrahmane Mostefa a été projeté dans une ambiance de recueillement samedi après-midi à la cinémathèque d'Oran.



Les enfumades du Dahra, un témoignage poignant d'historiens et auteurs intervenants qui ont exhumé, dans ce documentaire de 74 minutes, un chapitre douloureux de l'histoire coloniale pour dénoncer l'armée d'invasion française qui a commis un génocide contre les populations algériennes.

"Ce sont des pratiques assumées par le pouvoir colonial français qui a mené une guerre d'extermination, une guerre totale contre le peuple algérien", a souligné l'historien Amar Belkhouja, présent dans

la salle. Il a dénoncé ce crime barbare perpétré un certain 19 juin 1845 par le général Pelissier, de triste renommée, sur ordre du général Bugeaud.

"C'est un massacre que la conscience humanitaire doit éprouver, que l'histoire doit sans cesse dénoncer, mais aussi un drame que les Algériens ne doivent pas oublier, car nous avons une dette morale vis à vis de ceux qui sont tombés au champ d'honneur", a-t-il ajouté, rappelant que la date du 19 juin 1845 a été décrétée par le parti du peuple algérien (PPA) journée de "Deuil national".

Le 19 juin 1845, le général Pelissier, sur ordre du général Bugeaud, avait exterminé la tribu des Ouled Ryah, où femmes, enfants et vieillards s'étaient réfugiés à l'intérieur des grottes de Nekmaria, à l'Est de Mostaganem, dans l'espoir d'échapper aux exactions du colonisateur.

Précurseur des chambres à gaz, le sinistre général Pelissier obstruera toutes les issues de Ghar Frachih en entretenant des heures durant un immense brasier. Plus de 1.000 personnes, avec leur bétail, vivront leur nuit fatale, avant de périr, asphyxiés à l'in-

térieur des grottes transformées en d'immenses fours crématoires.

La région du Dahra, qui s'étend de Mostaganem jusqu'aux monts du Zaggar, a connu d'autres crimes odieux, d'autres massacres en série, d'autres génocides perpétrés par l'armée coloniale française.

Ce documentaire, une production du ministère de la Culture, réalisé en version arabe et française, a été achevé en 2016. Il a été projeté, selon son réalisateur, à Mascara et Chlef.

H. B.

Salon de la photographie à Tizi-Ouzou

Remise des prix de la meilleure photo

Trois photographes participants au concours de la meilleure photo ont été primés samedi à

Tizi Ouzou lors de la cérémonie de clôture de la 1ère édition du salon de la photographie organisée à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

Lauréat du premier prix de ce concours auquel ont participé une quinzaine de ses pairs, Abdellaziz Mandi, photographe professionnel, s'est illustré avec une photo, en couleur, représentant une femme tisseuse intitulée "les mains propres". Une manière, a-t-il indiqué à l'APS, de "mettre en valeur le travail domestique de la femme algérienne, sou-

vent minoré, pourtant qui est de même valeur que tout autre travail et qui permet à beaucoup de subvenir à leurs besoins propres". Nominée du 2ème prix, Yasmine Deghoul a participé avec une photo, en noir et blanc, d'art abstrait représentant des reflets de visages sur un miroir. Enfin, la lauréate du 3ème prix, Chatbi Fadhela, photographe et gérante d'une agence de photographie, a, elle aussi, concouru avec une photo en noir et blanc évoquant la transmission "entre générations" à travers deux mains tendues d'un adulte et d'un enfant.

Au-delà du prix, "la participation à cette manifestation est en elle-même une

récompense pour moi et pour l'ensemble des photographes participants" a soutenu Chatbi.

La photographie devra, a-t-elle ajouté, "avoir plus d'intérêt car elle épouse, accompagne et témoigne de l'évolution de la société", avant d'appeler à "diversifier" les manifestations du genre.

Diverses activités ayant trait à la photo ont été au programme de cette manifestation dédiée à la photographie qui a constitué un "espace d'échange entre professionnels et amateurs", a souligné, à l'occasion, Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture.

R. T.

Mascara

L'Ecole Sidi Mohamed Chérif lauréate du concours du théâtre scolaire

■ L'Ecole Sidi Mohamed Chérif de la ville de Mascara a remporté le premier prix du concours du théâtre scolaire, organisé par la commune de Mascara, en coordination avec la direction de l'Education de la wilaya.

L'Ecole Sidi Mohamed Chérif, a obtenu la première place du concours du théâtre scolaire pour sa pièce "A la recherche du pays perdu", évoquant les souffrances d'une fille palestinienne à la recherche d'un pays perdu. La deuxième place de ce concours, le premier du genre, organisé par la commune de Mascara, est revenue à l'Ecole "Ahmed Karaoui" qui a présenté "El Ilm Nour", une pièce qui traite de l'importance de la science et de l'éducation dans la vie sociale et de son rôle dans la réalisation du développement durable.

L'Ecole "Allal Fatiha" a obtenu le prix du jury du meilleur texte de la pièce "le secret des ennemis" tandis que l'Ecole "Boulariel Benamar" a décroché le prix de la meilleure troupe prometteuse.

D'autre part, les jeunes élèves, Tenni Akram, Larbi Ouassal et Bouali Anes, ont obtenu le prix des meilleurs comédiens.

Ce concours a vu la participation de 5 écoles primaires. L'écrivain Raho Chergui, deuxième prix au concours de la nouvelle au festival International des lettres et des arts "Hamsa" en Egypte, pour son recueil "Touyour Echitta" (les oiseaux de l'hiver) a été honoré, également, lors de la cérémonie de clôture cette manifestation.

R. C.

Batna

Réalisation des deux minarets restant de la grande mosquée "1er novembre 1954"

■ Le coup d'envoi des travaux de réalisation confiés à une entreprise chinoise des deux minarets restant de la grande mosquée "1er novembre 1954" de la ville de Batna a été donné samedi, a-t-on constaté.

Le projet qui mobilise 35,6 milliards DA sera exécuté dans un délai de six mois, selon les explications données à l'occasion au wali de Batna, Farid Mehamedi. Lancée en 1981 et inaugurée en 2003 seulement, cette grande mosquée capable d'accueillir 30.000 fidèles dont 20.000 dans la salle de prière a été conçue avec quatre minarets dont deux n'ont pas été réalisés à ce jour, a déclaré le président de l'association religieuse de la mosquée, Salah Boubchich.

Parallèlement aux travaux des deux minarets, le projet d'une école coranique pour les garçons a été lancé permettant à terme à ce complexe religieux de réceptionner enfin l'intégralité des structures prévues, a fait savoir le wali qui a rappelé que le projet de cet édifice a été porté, défendu et promu pendant plusieurs années par le défunt moudjahid Hadj

Lakhdar (colonel Abidi Mohamed Tahar) mort le 23 février 1998 à l'âge de 82 ans.

Hadj Lakhdar qui fut le premier président de l'association de cette mosquée qui compte depuis 1987 un institut puis une faculté des sciences islamiques a été derrière le choix du site du projet sur un terrain d'un ancien aérodrome militaire de l'armée d'occupation française.

La wilaya de Batna compte actuellement 620 mosquées ouvertes aux fidèles et 100 autres en chantier, a ajouté le directeur local des affaires religieuses, Madani Bousseta.

K. N.

Destiné uniquement aux enfants

"El faqir", premier spectacle de rue pour enfants à Oran

Un nouveau spectacle de rue, le premier à être destiné uniquement aux enfants, intitulé "El faqir" (le pauvre), est en montage à Oran, a-t-on appris samedi du directeur du Théâtre régional "Abdelkader Alloula" (TRO).

"Il s'agit de la première production du TRO dédiée aux enfants

dans le but de les imprégner de la tradition populaire de la 'halqa' si chère au regretté dramaturge Alloula", a précisé à l'APS Mourad Senouci.

L'idée, a-t-il expliqué, est partie de l'affluence du jeune public observée aux différentes représentations de la pièce "El harraz" qui constitue le premier spectacle de

rue produit l'année dernière par le TRO. Mourad Senouci est l'auteur du texte du nouveau spectacle "El faqir" qu'il a décidé d'offrir aux petits en cette période marquée par la célébration des journées africaine et mondiale de l'enfant.

La mise en scène est assurée quant à elle par Leila Touchi, la réalisatrice de la pièce "El harraz"

qui a été jouée avec succès dans différents quartiers populaires d'Oran et d'autres villes du pays.

Outre "El faqir" dont la générale est prévue le 8 juillet prochain, le TRO est également investi dans la coproduction, avec la coopérative théâtrale "Mass-Art", d'un autre spectacle de rue intitulé "Ennadij" (le survivant) écrit et mis en scène

par Adila Bendimered.

"Ennadij" sera joué le 22 juin prochain, a fait savoir le directeur du TRO, signalant que la grande place publique "1er Novembre" et le quartier populaire de "Sidi El-Houari" accueilleront les premières représentations des nouvelles créations.

R. O.

«PAROLES DE FEMMES»

«La première condition pour être heureux est de se croire indispensable au bonheur d'un autre ; cela fait accepter la vie.»

Diane Beausacq



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le bonheur, c'est un choix.»

David Sandes

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Mariage de Laura Smet : découvrez sa sublime robe de mariée

L'idole des jeunes aurait fêté ses 76 ans ce samedi 15 juin. Sa fille Laura a décidé de célébrer son mariage religieux ce jour-là afin de lui rendre hommage. Pour dire oui à l'homme de sa vie, la jeune femme de 35 ans portait une superbe robe de mariée signée Delphine Manivet.



Laura Smet était la plus belle le jour de son mariage religieux. La fille de l'idole des jeunes a convolé en justes noces ce samedi 15 juin, date à laquelle son père Johnny Hallyday aurait soufflé sa 76e bougie s'il était encore en vie. Pour dire oui à Raphaël Lancrey-Javal, qu'elle a épousé civilement voilà déjà six mois, l'actrice était sublime. Elle avait opté pour une robe de mariée signée Delphine Manivet. La créatrice niçoise a conçu du sur mesure pour sa célèbre cliente, une pièce blanche d'inspiration bohème, dotée d'un décolleté en V dans le dos. Avec son voile et ses cheveux blonds savamment coiffés, Laura était absolument splendide?! Un luxe qui a un prix : comptez à peu près 2000 euros pour vous offrir une robe de la styliste sur laquelle la jolie blonde a flashé... Delphine Manivet, qui a posté une photo de la robe sur Instagram, a tenu à la féliciter chaudement : " Ma belle mariée Laura Smet, je te souhaite tout le bonheur du monde pour ce jour si spécial pour toi "

La fille de Nathalie Baye ne pouvait malheureusement pas compter sur son père pour l'accompagner jusqu'à l'autel le jour J. C'est donc une autre personne, tout aussi importante pour elle, qui a mené à bien cette mission symbolique : son frère David Hallyday. Le chanteur a même été jusqu'à annuler sa venue au festival LesÉlyziks afin d'être présent pour sa sœur le jour de son mariage. Très heureuse de pouvoir partager ce moment avec son grand frère, celle qui est désormais madame Lancrey-Javal devant Dieu a posté un tendre cliché d'eux deux sur Instagram, une photo qu'elle a accompagnée d'un texte à l'intention de leur père décédé depuis maintenant presque deux ans : " 15 juin... On t'aime "

STRESS ET KILOS



Ceux qui ont tenté un régime en période de stress le savent, la mission est ardue. Hormonalement, physiologiquement, stress (à un niveau élevé) et minceur ne vont pas ensemble. Les raisons...

En vacances, le corps s'affine souvent par surplus d'activités mais aussi par relaxation. En effet, le stress, vrai moteur quand il est ponctuel, se révèle nocif quand il s'installe.

Le stress donne faim : Fatigué, préoccupé, on a tendance à chercher le réconfort dans la nourriture...sans y trouver ce qu'on y cherche. On engloutit mais la sensation de satiété n'arrive pas toujours. Le stress provoque un dérèglement hormonal : le corps veut puiser dans les réserves pour affronter les angoisses...pour mieux se remplir à nouveau en anticipation d'un nouveau pic...

LE STRESS CRÉE DES STOCKS DE GRAISSES :
C'est la conséquence du dérè-

glement évoqué plus tôt. Le corps réclame de la nourriture, non pour un effort immédiat mais en prévision d'une agression à venir. En bref, il joue les hamsters. Par ailleurs, le stress modifie le métabolisme des graisses et les fait davantage circuler dans le sang donc stocker.

LE STRESS FAIT PRENDRE DU VENTRE :

Il n'y a pas que la manque d'abdominaux, la ménopause ou la bière qui donnent du bidon. Le stress est également l'ennemi du ventre plat, ciblant l'abdomen comme l'a montré une étude de l'université de Yale comparant des femmes soumises à plus ou moins de pression.

LE MANQUE DE SOMMEIL FAIT SALIVER :

En étudiant l'IRM d'hommes et de femmes dormant tantôt 4 heures tantôt 9 heures, des chercheurs américains ont pu mettre en évidence un lien entre sommeil et fringales. Le manque de repos provoque une plus grande activité neuronale face à un stimuli alimentaire.

COMMENT LUTTER :
Dormez, prenez votre temps,

limitez la "consommation-stress". Cela signifie éviter les stimulants en se limitant à 2 à 3 cafés par jour. Privilégiez des temps de repas de 20 à 30 minutes plutôt qu'un grignotage express. En 10 minutes, le cerveau n'a pas pris en compte que vous vous alimentiez et réclame encore son dû !

On se détend !

L'ANTI-ÂGE POUR CHEVEUX

antirides, on voit comment ça marche. Le soin cheveux anti âge à la kératine, c'est plus subtile. Comment ça marche et pourquoi votre tignasse pourrait bien être intéressée par cette nouveauté des salons de coiffure ? «Sans shampoing spécifique, sans soin pour les nourrir, les hydrater, les revitaliser, nos cheveux feraient grise mine». Myriam Kéramane, est coiffeuse et créatrice des cosmétiques Myriam K., anciennement Kérat-in. Elle a mis en place un soin dérivé du lissage brésilien, véritable anti-âge capillaire qui mêle l'action de la kératine à l'acide hyaluronique. La jeune femme a ciblé un besoin de ses clientes qui rêvaient de l'effet soyeux, solide et souple donné par la kératine sans chercher le lissage. Elle nous explique l'intérêt et le fonctionnement de cet enveloppement pratiqué en salon et qui cartonne depuis le début de l'année.

QUELS SONT LES ENNEMIS DE LA JEUNESSE

A quoi ça sert ?

DU CHEVEU ?

La pollution, les brushings à répétition, les lissages à gogo, les shampoings détergents, les colorations ... Le stress et une alimentation déséquilibrée impactent également la chevelure. Les fourches sont le principal signe de vieillissement visible : la pointe endommagée s'ouvre et peut remonter le long du cheveu qui devient sec, rêche, plus difficile à coiffer.

A QUEL ÂGE VIEILLISSENT LES CHEVEUX ?

Cela va dépendre de la nature et du vécu du cheveu. Ils évoluent surtout en fonction des hormones. Les cheveux de bébé sont différents de ceux d'un adolescent etc. Mais c'est vers 35/40 ans que le cheveu devient moins dense, plus fin, plus terne.

COMMENT TROUVE-T-ON UNE SOLUTION À UN FACTEUR HORMONAL ?

Le soin cheveux anti âge à la kératine est une solution uniquement extérieure, qui concerne l'aspect du cheveu. Avec le temps, la chevelure produit

moins de kératine, qui sert à rendre le cheveu résistant, qui est son ingrédient anti-casse. La créatrice des soins Myriam K. a imaginé un soin cheveux qui mélangeait cet actif naturel à l'acide hyaluronique. Ce dernier apporte de la souplesse, de la brillance, régénère les molécules et booste l'effet de la kératine.

UN SOIN CHEVEUX ANTI-ÂGE POUR QUELS EFFETS ?

Immédiatement après le soin d'environ 45 minutes, la chevelure est renforcée, elle a gagné en soyeux et en souplesse, en volume, et les couleurs peuvent être vivifiées.

Attention : si vous utilisez un shampoing au chlorure de sodium (comme 99% des shampoings), l'effet du soin sera très vite atténué, le sel étant un corrosif de la kératine.



Les DEBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS



ASO Chlef

Confiance renouvelée à l'entraîneur Zaoui

■ La direction de l'ASO Chlef entend proposer cette semaine à l'ancien international algérien, Samir Zaoui, de poursuivre sa mission aux commandes techniques du nouveau promu en Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi de son président, Mohamed Ouahab. «Nous avons décidé de réitérer notre confiance à l'entraîneur Zaoui avec lequel nous aurons une entrevue au cours de cette semaine pour savoir s'il va accepter ou non notre proposition», a déclaré le patron chélien. «Dans le cas où on ne tomberait pas d'accord, ce que je ne souhaite pas bien sûr, nous serons dans l'obligation de logner un autre coach», a-t-il poursuivi. L'ancien défenseur central des Verts était l'architecte du retour de l'ASO parmi l'élite après quatre années passées au purgatoire. Il s'agissait de sa première expérience aux commandes techniques d'un club après avoir raccroché les crampons en 2015. Malgré son manque d'expérience dans ce registre, Zaoui bénéficie toujours de la confiance de la direction de la formation dont il a porté les couleurs en tant que joueur pendant de longues années. Selon l'entourage du club, les difficultés financières énormes auxquelles est confrontée l'ASO Chlef ne permettent pas à sa direction d'engager un entraîneur reconnu sur la scène footballistique. Une réalité que Mohamed Ouahab n'a pas niée : «Nous parvenons difficilement à assurer le bon fonctionnement du club sur le plan financier. Je salue toute la composante de l'équipe pour avoir réussi à relever le défi en accédant en Ligue 1 malgré les difficultés financières énormes auxquelles nous sommes confrontés», a-t-il souligné. Le même responsable s'attend à ce que la situation de son club dans ce registre soit davantage compliquée la saison prochaine, d'où son appel à l'adresse des autorités locales et différents opérateurs économiques activant à Chlef pour venir à son aide.



JS Kabylie

Velud a débuté sa tâche



Le nouveau coach de la JS Kabylie, Hubert Velud, a officiellement débuté son travail à la tête du staff technique. Même s'il n'a pas signé officiellement son contrat, n'empêche que le technicien français s'est entendu sur tous les points avec les dirigeants à qui il a donné son accord de principe. Ce dernier a déjà décidé de chaapeauter tout ce qui concerne l'organisation du stage qui se déroulera en France. Il est, d'ailleurs, déjà sur place à Evian où se déroulera le stage pour visiter les installations et avoir une idée sur les moyens qui seront mis à la disposition du club, ainsi que les moyens de récupération et les conditions d'hébergement. Velud souhaite que tout soit parfait pour permettre au club de travailler dans les meilleures conditions possibles. Le nouveau

coach qui signera son contrat sur place, surtout que les dirigeants seront aussi présents, souhaite réussir cette étape qui reste très importante pour les Canaris qui préparent la nouvelle saison ainsi que la Ligue des champions d'Afrique que le club retrouve après des années d'absence. Pour Velud, il s'agit de bien négocier ce début de préparation afin que les joueurs soient prêts à relever le défi. Sur un autre volet, on croit savoir que le coach français sera à Tizi-Ouzou le 28 juin prochain pour diriger la première séance d'entraînement et prendre attache avec les joueurs. Par ailleurs, et pour ce qui est des joueurs, la direction de la JSK poursuit l'opération et reste en contacts avec un certain nombre d'éléments qui devraient rejoindre le groupe dans les prochains jours. Ainsi, et

après avoir engagé Addadi et Banouh, les contacts sont avancés avec un certain nombre d'éléments susceptibles de renforcer le groupe, tel que les deux joueurs de l'USM Bel Abbès, Bounoua et Thabti, l'attaquant du MCA, Tebbi, en plus d'un joueur émigré répondant au nom de Ouadah. Ce dernier aurait donné son accord de principe pour rejoindre la JSK, mais les dirigeants n'ont pas encore tout finalisé avec lui. Il y a aussi un Congolais du nom de Ngomi qui intéresse beaucoup les Canaris qui souhaitent engager des éléments africains en prévision de la Ligue des champions d'Afrique.

Imad M.

Tennis

Inès Ibbou en stage à Valence

■ La tennismoman algérienne Inès Ibbou, auteur d'un bon parcours en Turquie, où elle a disputé pas moins de cinq tournois consécutifs à Antalya, est retournée dernièrement en Espagne, où elle prépare actuellement sa deuxième partie de saison à Valence. La championne d'Afrique «juniors» en 2015 a posté plusieurs photos d'elle sur Twitter, la montrant se tuer à la tâche, avec l'objectif de retrouver son meilleur niveau, elle qui a été éloignée des courts pendant plusieurs semaines à la fin de la saison écoulée, avant de se relancer en Turquie, à travers ces cinq tournois à 15.000 USD. La joueuse de 20 ans avait démarré timidement, car son rendement a été assez modeste lors des trois premiers tournois, mais elle a fini par retrouver son rythme de croisière au bout du 4e, dans lequel elle avait atteint les demi-finales, avant de décrocher une belle finale dans le 5e. Un parcours qui lui a valu une belle remontée dans le classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), dans lequel elle a réussi un bond spectaculaire de 172 places, pour se placer au 213e rang, qu'elle occupe actuellement. Ibbou est retournée à Valence avec l'espoir d'y augmenter son potentiel physique.

Powerlifting / Mondiaux-2019

Lyès Boughalem (+120 kg) sacré pour la 6e fois

■ L'Algérien Lyès Boughalem (+120 kg) a été sacré champion du monde de powerlifting pour la 6e fois, samedi lors de la dernière journée des épreuves de la 9e édition des Championnats du monde classique (cadets, juniors et seniors/hommes et dames), disputées à Helsingborg (Suède). Lors de son passage, Boughalem a battu le record du monde du «Développé-couché» (Bench press) avec une barre à 290 kg. L'Algérien a également décroché une médaille de bronze au squat. Deux autres algériens se sont distingués lors de cette journée. Il s'agit Mohamed Sahad (105 kg) qui a pris la médaille d'argent au squat et Amar Kenan (-93 kg) également deuxième de l'épreuve du squat. L'Algérie termine sur la 3e place du classement générale avec 9 médailles (1 or, 4 argent, 4 bronze), derrière les Etats-Unis (1er) et la Russie (2e). Les autres breloques algériennes ont été remportées par Dib Hamou (120 kg) qui a réussi à décrocher deux médailles (argent et bronze) dans les épreuves réservées aux juniors. En seniors, c'est Fateh Toubal (83 kg) qui s'est distingué en s'adjugeant deux breloques (argent, bronze), alors que la cinquième médaille algérienne est revenue à Mohamed Lakhla qui a remporté le bronze de la catégorie des (59 kg). Les Mondiaux d'Helsingborg ont regroupé plus de 900 powerlifters représentant 68 pays. Lors de la précédente édition à Calgary, la sélection algérienne avait terminé les mondiaux en 4e position par équipes, derrière les Etats-Unis, le Canada (pays hôte) et la Russie. En individuel, les powerlifters algériens étaient revenus avec une moisson de 7 médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze).

MC Alger

Abdelmoumène Djabou signe pour deux saisons

■ L'ex-meneur de jeu international algérien de l'ES Sétif, Abdelmoumène Djabou s'est officiellement engagé avec le MC Alger, en paraphant un contrat de deux saisons, lors d'une cérémonie organisée samedi après-midi à Alger, en présence des médias. Le N10 de 32 ans emboîte ainsi le pas aux deux anciens défenseurs du NA Hussein-Dey, le latéral droit Walid Allati et le latéral gauche Belkacem Brahimi, qui étaient les deux premières recrues estivales du Doyen.

«C'est le projet sportif fort intéressant du MCA qui m'a emballé» a tenu à faire savoir Djabou, assurant que son «choix» pour le Doyen «n'a pas été motivé par l'aspect financier», car selon lui, «si c'était une question d'argent» il serait parti à l'étranger, notamment, au Maroc, où le Wydad de Casablanca lui a fait une offre fort intéressante. «J'ai reçu également des offres d'Arabie Saoudite et du Koweït, mais j'ai préféré le MCA, surtout que mon ami Abderrahmane Hachoud (ndlr, actuel

défenseur et capitaine du MCA) m'a beaucoup encouragé à le rejoindre» a-t-il encore dévoilé concernant les raisons qui motivé son choix pour le Doyen.

«Je suis convaincu d'avoir signé pour un grand club et je suis entièrement satisfait de mon choix. Tout ce que j'espère à présent, c'est être à la hauteur de la confiance placée en moi, réussir une grande saison et donner de la joie aux supporters du MCA» a-t-il souhaité. En réponse aux bruits qui courent concernant ses revenus au MCA, Djabou s'est dit «très surpris par les montant exorbitants» qui ont été annoncés ici et là, et que certains n'ont pas hésité à porter jusqu'à 400 ou 500 millions de centimes par mois.

«Tout ce qui a été dit à ce propos est faux» a assuré Djabou, avant que le Directeur général sportif du club, Omar Ghrif n'abonde dans le même sens, en affirmant que «ces informations sont dénuées de tout fondement», assurant au passage que le Mouloudia «s'applique

à réaliser un recrutement étudié», en ne ramentant «que les joueurs ciblés par le staff technique, à des postes bien précis», et ce, sans faire trop de folies.

Avec l'arrivée de Djabou, Ghrif a considéré que «l'opération recrutement se déroule parfaitement bien», en attendant le recrutement d'un «grand attaquant africain». Par ailleurs, le MCA a déjà tracé son programme de préparation en vue de la saison 2019-2020, avec trois stages bloqués au menu. Le premier à Alger et les deux autres à l'étranger, respectivement en Tunisie et en Pologne, sous la direction de l'entraîneur Français Bernard Casoni. La saison écoulée, le Doyen avait terminé à une décevante 6e place, avec 43 points, mais il a plus ou moins sauvé les meubles, en recevant une invitation de l'Union arabe de football pour prendre part à la prochaine édition de la Coupe Arabe des clubs champions. Une compétition dans laquelle sera engagé également le CS Constantine.

Accidents de la route 4 morts et 90 blessés en mai à Alger

Les services de la Sûreté publique de la wilaya d'Alger ont enregistré, en mai dernier, plus de 70 accidents corporels de la route faisant 4 morts et plus de 90 blessés, a indiqué dimanche un communiqué de la Sûreté d'Alger. Selon les mêmes services, les principales causes de ces accidents sont le non respect de la vitesse limitée et de la distance de sécurité, les dépassements et manœuvres dangereux et le non respect des passages piétons. Par ailleurs, les services de sécurité ont enregistré 898 retraits de permis de conduire pour suspension de trois mois et de 930 retraits pour suspension de 6 mois. Le même bilan fait état également de 333 infractions de non port de ceinture de sécurité par le conducteur et 47 infractions pour non port de ceinture de sécurité par les passagers. Les services de la Sûreté publique ont relevé, d'autre part, 42 infractions pour circulation sur la bande d'urgence sans motif valable, 19 infractions pour arrêt sur la bande d'urgence, 40 infractions pour défaillance des feux arrière et 10 autres pour défaut ou défaillance des phares avant. Concernant les deux roues, la même source souligne l'enregistrement de 137 infractions pour non port du casque pour conducteurs et/ou passagers. S'agissant des délits de circulation, il a été enregistré 25 cas de conduite sans permis de conduire, 04 cas de non présentations du véhicule au contrôle technique périodique, 05 cas de transport de personnes ou de marchandise sans licence, 35 cas de défaut de carte grise, 13 cas de défaut de vignette, 104 cas de défaut de police d'assurance et 74 cas d'absence de PV de contrôle technique du véhicule. Selon la même source, il a été enregistré 05 contraventions pour conduite en état d'ébriété, 975 stationnement dangereux, 64 cas de plaques d'immatriculation illisibles, 52 stationnement dangereux sur les passages pour piétons, 10 cas de défaillance d'équipements d'éclairage de véhicules et 03 cas de charge non sécurisée.

H. Y.

Soudan L'ex-président al-Bachir transféré au parquet

Le président soudanais destitué Omar al-Bachir a été conduit dimanche depuis sa prison vers le parquet en charge des affaires de corruption à Khartoum, rapportent des médias. L'ex-président al-Bachir est arrivé au parquet escorté par un convoi de véhicules militaires et des membres des forces de sécurité lourdement armés, devant les locaux du parquet dans la capitale où il a été vu pour la première fois en public depuis son renversement en avril par l'armée sous pression de la rue. Arrivé au pouvoir en 1989, M. el-Bachir a été destitué et arrêté par l'armée le 11 avril à Khartoum, à la suite d'un mouvement de contestation inédit, déclenché en décembre après le triplement du prix du pain. Il doit répondre d'accusations de corruption et de possession illégale de devises étrangères, avait déclaré samedi le Procureur général. Le 21 avril, le chef du Conseil militaire, au pouvoir, le général Abdel Fattah al-Burhane, avait affirmé que l'équivalent de plus de 113 millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de Omar al-Bachir à Khartoum. Le Soudan a un des taux de corruption les plus hauts du monde, se classant au 172e rang, sur 180 pays, selon le rapport 2018 de Transparency International. Il convient de rappeler que la transition démocratique souhaitée par les Soudanais n'est pas encore atteinte. Un bras de fer continue à opposer les militaires au pouvoir aux représentants de la société civile quant au transfert du pouvoir au civil.

T. S.



Hong Kong

Des dizaines de milliers de manifestants dans la rue



Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dimanche à Hong Kong, où la colère était palpable après des affrontements violents entre manifestants et policiers malgré le recul du gouvernement sur un projet de loi controversé. Les organisateurs entendent maintenir la pression sur Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif de Hong Kong, qui a suspendu samedi un projet de loi autorisant les extraditions vers la Chine.

Le défilé part d'un parc de l'île de Hong Kong pour gagner le Conseil législatif (LegCo, Parlement), au cœur de la ville. Il s'agit du même

parcours que celui emprunté par une manifestation record organisée il y a une semaine et qui a réuni un million de personnes pour sept millions d'habitants, selon les organisateurs.

D'après ses détracteurs, le projet de loi placerait la population de l'ancienne colonie britannique à la merci du système judiciaire de Chine continentale, opaque et sous influence du Parti communiste. Les milieux d'affaires craignent que la réforme nuise à l'image internationale et l'attractivité du centre financier.

Samedi, la dirigeante de l'exécutif de Hong Kong a annoncé la suspension du

projet de loi visant à autoriser les extraditions vers la Chine, à l'origine de manifestations massives dans l'île.

Hong Kong a connu mercredi ses pires violences politiques depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Des dizaines de milliers de protestataires ont été dispersés par la police anti-émeutes avec des balles en caoutchouc et du gaz lacrymogène.

Un million de personnes avaient manifesté dimanche dernier contre ce projet qui, selon ses détracteurs, placera la population à la merci du système judiciaire de Chine continentale, "opaque et sous influence du Parti communiste".

L'opposition au projet de loi réunit notamment avocats, organisations juridiques influentes, capitaines d'industrie, chambres de commerce, journalistes, militants et diplomates occidentaux.

Devant l'opposition que suscitait le projet de loi, Carrie Lam, la dirigeante de l'exécutif pro-Pékin de Hong Kong, était confrontée ces derniers jours à des appels à abandonner le projet, y compris venant de son propre camp. Lors d'une conférence de presse samedi, elle a annoncé que les travaux sur le projet seraient suspendus, ajoutant qu'aucune date n'était fixée pour sa réintroduction.

R. K.

Libye

Neuf morts dans le bombardement d'un dépôt militaire à Tripoli

Neuf personnes ont été tuées samedi dans des bombardements aériens visant un dépôt militaire gouvernemental dans l'est de la capitale, Tripoli, et endommageant un hôpital voisin, rapportent des médias citant le ministère de la Santé libyen. "Les neuf victimes, dont deux femmes et un enfant, sont toutes des civils", a indiqué Fawzi Ouanis, porte-parole du ministère.

Selon les médias, ces bombardements ont été menés par les troupes du maréchal Khalifa Haftar, qui mènent depuis le 4 avril une offensive pour tenter de s'emparer de la capi-

itale libyenne où siège le gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayeze al Sarraj reconnu par la communauté internationale.

Cette frappe avait visé "le plus grand dépôt de munitions" appartenant au gouvernement reconnu par l'ONU.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats ont fait jusqu'ici 653 morts et 3.547 blessés. La Libye connaît une période de transition chaotique depuis la chute de l'ancien dirigeant Muammar el Gueddafi en 2011.

T. K.

ACTU...

Lutte anti-criminalité Plus de 100 kg de kif saisis

Plus de 100 kg de kif traité ont été saisis samedi, dans des opérations distinctes, par des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des Gardes-côtes ont saisi, le 15 juin 2019, suite à des opérations distinctes menées à El-Ghazaouet et Beni-Saf/2eRM, 62,10 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Sidi-Bel-Abbès/2eRM, une autre quantité de la même substance s'élevant à 42,5 kilogrammes détenue par un narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique", a précisé la même source.

Au niveau de la 5ème Région Militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Sétif, un individu en possession de deux pistolets automatiques et 46 balles de calibre 7.65 mm, alors que 18.228 unités de différentes boissons ont été saisies à Bejaïa, a ajouté la même source. D'autre part, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé 42 immigrants clandestins de différentes nationalités, et ce, lors d'opérations menées distinctement à Tlemcen, Bechar et Laghouat.

T. F.

Chlef

Des réseaux de trafic de psychotropes neutralisés

Deux réseaux spécialisés dans le trafic de comprimés psychotropes ont été neutralisés, au cours de deux opérations distinctes réalisées par la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

La première opération a été réalisée, au cours de la semaine écoulée, sur la base d'informations faisant état d'individus s'appropriant au transport et vente d'une quantité de comprimés psychotropes dans la ville de Chlef, a déclaré à l'APS, le commissaire de police Cherif Ankoud.

Ajoutant que les investigations effectuées, à ce sujet, ont permis l'arrestation de trois suspects, âgés de 21 à 36 ans, au niveau de l'un des quartiers de la partie-Sud de la ville, avec la saisie en leur possession de 900 comprimés psychotropes.

Quant à la 2ème opération, réalisée le week-end passé, elle permit, selon le même responsable, l'arrestation de trois individus, avec en leur possession près de 300 comprimés psychotropes.

K. T.

Inde

La chaleur extrême tue près de 50 personnes dans le nord

Au moins 49 personnes ont péri en 24 heures dans l'Etat de Bihar, dans le nord de l'Inde où sévit depuis plus de deux semaines une chaleur extrême, ont annoncé dimanche les autorités.

Les victimes sont originaires de la région de Magadh, qui souffre de sécheresse et où les températures tournent depuis plusieurs jours autour de 45 degrés Celsius.

Selon Vijay Kumar, responsable de la santé publique, 49 personnes sont mortes dans trois districts.

"Il y a eu un développement soudain samedi après-midi. Des personnes victimes de coups de chaleur ont été transportées dans différents hôpitaux. La plupart sont mortes samedi soir, certaines dimanche matin, durant les soins", a-t-il dit.

Une quarantaine de personnes supplémentaires sont hospitalisées.

H. T.